

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 19 octobre 2023 / 4 Rabi Al Thani 1444 - N° 3401 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
Le Président de la République décide de reporter sa visite à Djelfa suite aux derniers développements en Palestine occupée

P. 24

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DE GOUVERNEMENT
Plusieurs réalisations enregistrées au cours de l'année en dépit d'un contexte international vulnérable (Premier ministre)

P. 6

ALGÉRIE-MAURITANIE
Attaf examine avec son homologue mauritanien les développements de la situation au niveau régional

P. 24

BOMBARDEMENT D'UN HÔPITAL À GAZA

L'Algérie condamne, dans les termes les plus forts, la frappe délibérée des forces d'occupation sionistes

L'Algérie a condamné mardi, dans les termes les plus forts, la frappe délibérée perpétrée sur un hôpital dans la bande de Ghaza, par les forces d'occupation sionistes, faisant des centaines de martyrs et plusieurs blessés, indique un communiqué de la Présidence de la République. "L'Algérie condamne, dans les termes les plus forts, la frappe délibérée sur un hôpital dans la bande de Ghaza, par les forces d'occupation, faisant des centaines de victimes et plusieurs blessés parmi les enfants du peuple palestinien frère", précise le communiqué.

P.24



20^e SESSION DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DES PAYS AFRICAINS ET NORDIQUES

L'éducation au menu d'un panel

P. 24

SANTÉ

CANCER DU SEIN MÉTASTATIQUE

Symptômes, diagnostic, traitements

P. 12-13

ENERGIE

Des perspectives prometteuses pour l'éolien offshore en Algérie (expert)

P. 6

HYGIÈNE HOSPITALIÈRE

Installation d'un Comité chargé d'élaborer une loi-cadre relative à la prévention

P. 10

F O T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS

L'Espagnol Carlos Garrido signe à l'USM Alger pour un an (Club)

P. 21



PHOTOGRAPHIE
Exposition collective à Alger

P. 16

AFFAIRE DU MEURTRE DE DJAMEL BENSMAIL

Le parquet requiert des peines allant de 10 ans de prison à la peine capitale

P. 6

KHENCHELA**Distribution de 200 logements publics locatifs à N'sigha**

Un quota de 200 logements publics locatifs (LPL) a été distribué mardi dans la commune de N'sigha, wilaya de Khenchela.

La cérémonie de distribution des arrêtés d'attribution et clés, tenue au musée régional du moudjahid de Khenchela dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale de l'émigration (17 octobre 1961), a été présidée par le wali, Youcef Mahiout.

Dans une déclaration à la presse à l'occasion, le chef de l'exécutif local a annoncé la prochaine distribution de 440 logements de même type dans la commune d'Ouled Rechache et 108 autres unités de la même formule dans la commune de Baghâï en plus de 200 arrêtés d'attribution d'aides au logement rural dans plusieurs communes.

RELIZANE**Raccordement de plus de 4.800 foyers au réseau d'électricité (direction)**

Plus de 4.879 foyers ont été raccordés au réseau de l'électricité, cette année, à travers les zones d'ombre de la wilaya de Relizane, a-t-on appris auprès de la Direction de l'Energie de la wilaya.

La même source a indiqué à l'APS que ces opérations, visant à améliorer les conditions de vie de la population, ont été financées dans le cadre du budget de wilaya pour une enveloppe financière de près de 1.130 milliard de dinars, comprenant les aménagements d'électricité à plus de 180 zones d'ombre à travers les communes de la wilaya, dans le cadre de la réalisation de 166 projets de développement.

Le nombre de foyers raccordés au réseau d'électricité dans la wilaya de Relizane est de plus de 220.000, sachant que ce réseau s'étend sur une longueur de plus de 6.500 km, selon la direction du secteur.

M'SILA**Raccordement de 100 foyers au réseau d'électricité à Sidi Amer**

Un projet de raccordement au réseau d'électricité de 100 foyers de la cité El Wiam dans la commune de Sidi Amer, wilaya de M'sila a été mis en service mardi.

L'opération a été présidée par le chef de l'exécutif de wilaya, Nadjmeddine Tiar dans le cadre du programme de commémoration du 62ème anniversaire de la journée nationale de l'émigration (17 octobre 1961).

Selon les explications données à l'occasion par le directeur local de la distribution de l'électricité et du gaz, Boualam Medah, le projet a nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de 5,3 km et trois transformateurs pour une enveloppe financière de 39 millions DA.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE
Deux morts à Batna**

Deux (2) personnes ont trouvé la mort mardi après-midi dans un accident de la route survenu dans la commune de Boumeguer, wilaya de Batna, selon un communiqué de la cellule de communication de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la RN-78 suite à une collision entre un véhicule utilitaire et une motocyclette sur laquelle se trouvaient les deux victimes mortes, selon le communiqué.

Les victimes âgées de 33 et 45 ans ont été évacuées vers la morgue de l'hôpital de Ngaoû, selon la même source qui a indiqué qu'une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de l'accident.

Le communiqué a ajouté que durant les dernières 48 heures, trois (3) personnes sont mortes et 33 autres ont été blessées dans des accidents de la route.

Un mort et un blessé dans le dérapage d'un véhicule à Illoula Oumalou (Tizi-Ouzou)

Une personne est décédée et une autre a été blessée, dans le dérapage d'un véhicule léger, survenu mardi soir dans la commune d'Illoula Oumalou, à une quarantaine de kilomètres au sud-est de Tizi-Ouzou, a indiqué la Protection civile, dans un communiqué.

La victime décédée est un homme âgé de 39 ans, alors que le blessé est âgé de 41 ans, a-t-on précisé de même source, soulignant que l'accident s'est produit lorsqu'un véhicule à bord duquel se trouvaient deux personnes, a dérapé avant de chuter dans un ravin près du village Ath Ali Oumouhand (commune d'Illoula Oumalou).

Les éléments de la Protection civile de l'unité de Bouzguene sont intervenus suite à cet accident pour évacuer le blessé vers le centre de santé d'Illoula Oumalou, structure où a été également transféré le corps de la victime décédée, a-t-on fait savoir.

ALGER
Arrestation d'un trafiquant de drogue à Zéralda

Les services de la wilaya d'Alger, représentée par la brigade de police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Zéralda, ont arrêté, la semaine dernière, un trafiquant de drogue et de substances psychotropes, a indiqué mardi un communiqué des mêmes services.

Cette opération a été menée suite à des informations parvenues aux éléments de la brigade, faisant état d'un trafic de drogue et de substances psychotropes impliquant un repris de justice et deux autres individus, à Zéralda", précise la même source.

Le plan tracé par la police judiciaire a permis l'identification et l'arrestation du mis en cause, sous la direction du Parquet territorialement compétent".

Les investigations ont aussi permis la localisation et la saisie des stocks de drogues dissimulés dans les cabigis près de l'appartement du malfaiteur".

TINDOUF**Saisie de comprimés psychotropes**

Une quantité de 23.550 comprimés psychotropes, a été saisie par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya, en collaboration avec la brigade mobile de l'inspection divisionnaire des douanes de Tindouf, a-t-on appris mardi de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Agissant sur la base d'informations précises, les mêmes services ont, lors d'un point de contrôle, arrêté un individu à bord d'un véhicule utilitaire en possession de 23.550 comprimés psychotropes de marque étrangère, soigneusement dissimulés dans un réservoir additionnel de carburant, a-t-on précisé.

Après achèvement des procédures légales, le mis en cause âgé de 28 ans, sera présenté devant le parquet territorialement compétent, a conclu la même source.

SÉCHERESSE EN AMAZONIE
10% des dauphins d'un lac décimés au Brésil

Environ 10% de la population de dauphins d'un lac d'Amazonie brésilienne a été décimé en une semaine fin septembre en raison de la canicule et de la sécheresse historique qui touche la région, ont annoncé des chercheurs mardi.

Au total, 153 dauphins ont été retrouvés morts lors de la dernière semaine de septembre dans le lac Tefé, où la température de l'eau a été mesurée à 39,1 degrés, sept de plus que la normale, selon l'institut pour le développement durable Mamiraua et l'antenne brésilienne de l'ONG de défense de l'environnement WWF. Ce lac est situé dans l'Etat d'Amazonas, à l'endroit où la rivière Tefé rejoint l'Amazone, au cœur de la plus grande forêt tropicale de la planète.

PÉROU
Saisie de deux millions de dollars en fausses coupures

La police du Pérou, l'un des pays les plus actifs en matière de contrefaçon de billets, a saisi mardi à Lima quelque deux millions de dollars en fausses coupures destinées à la région et aux Etats-Unis.

Les faux billets, ainsi qu'une machine à imprimer, ont été saisis pendant la perquisition d'une maison du quartier populaire d'El Agustino, dans l'est de la capitale, a précisé la police sur les réseaux sociaux, annonçant plusieurs arrestations.

Elle a précisé que les faux billets de 10, 20 et 50 dollars étaient destinés à la Bolivie et à l'Equateur, tandis que les coupures de 100 dollars étaient réservées à l'Argentine et aux Etats-Unis.

Le Pérou est l'un des pays d'Amérique latine les plus actifs en matière de fabrication et de circulation de fausse monnaie.

62^e ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS DU 17 OCTOBRE 1961 L'Algérie commémore la Journée nationale de l'émigration

L'Algérie a commémoré ce mardi la Journée nationale de l'émigration, à travers l'observation d'une minute de silence à travers le territoire national et l'organisation de plusieurs conférences historiques à la mémoire des Algériens tombés en martyrs lors des massacres du 17 octobre 1961 en France.

Le Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune a adressé, lundi, un message au peuple algérien à cette occasion à travers lequel il a salué le haut sens de nationalisme des enfants de l'Algérie établis à l'étranger jaloux de leur pays, ainsi que leur position de patriotes à chaque échéance nationale et en toutes circonstances. La commémoration de la Journée nationale de la migration nous offre, souligne le président de la République, "l'opportunité de dire toute notre fierté des gloires et des épées de notre histoire nationale, mais aussi de renouveler notre fidélité au serment fait aux chouhada qui se sont sacrifiés pour que vive l'Algérie libre et digne. Des gloires et des épées qui s'ajoutent au riche legs de la lutte en Algérie depuis de très longues années, pour l'ériger en source d'inspiration à laquelle s'abreuvent les générations successives". Dans le cadre de la commémoration de cet anniversaire

mémorable, une minute de silence a été observée ce mardi à 11:00 à la mémoire des martyrs des massacres du 17 octobre 1961, et ce en application de la décision prise par le Président de la République en 2021, décrétant l'observation d'une minute de silence chaque année à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration. A cette occasion, le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil a rappelé "les hauts faits et les sacrifices des membres de la communauté nationale à l'étranger et leur attachement à leur mère patrie durant toutes les étapes historiques qu'a traversées notre pays, du mouvement national à l'édification de l'Algérie nouvelle en passant par la Révolution de libération". Dans ce contexte, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a présidé la cérémonie à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration commémorant les manifestations du 17 octobre 1961, placées sous le thème "17 octobre 1961 : perpétuation de la mémoire et consolidation de l'appartenance". Il a souligné, par là même, que cette halte constitue une occasion de "renouer avec le serment fait aux martyrs et de prouver que nous empruntons tous leur voie, imprégnés des enseignements de défense de toutes les causes justes". Le Premier ministre, M. Aimene Benabderrahmane a affirmé que le 62^e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961 se voulait "un jalon historique qui ressuscite l'atrocité des crimes coloniaux barbares perpétrés contre le peuple algérien et nous rappelle aussi, génération après génération, les sacrifices des martyrs qui sont tombés lors du massacre de Paris dont les corps ont été jetés dans la Seine". Cette histoire, ajoute-t-il, "restera une référence à forte symbolique et une halte qui témoigne de la cohésion de la communauté algérienne avec la mère-patrie". A l'instar des autres institutions du pays, les membres, les cadres et les fonctionnaires de la Cour suprême ont également observé une minute de silence à la mémoire des martyrs des massacres du 17 octobre 1961, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration. Le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha a observé, en compagnie de cadres du ministère de la Défense nationale, au siège de l'Etat-major de l'ANP, une minute de silence à la mémoire des martyrs victimes de la répression sauvage des manifestations pacifiques des Algériens en France, et ce à l'instar des autres institutions de l'Etat.

Une halte qui témoigne de la lutte du peuple algérien pour défendre sa terre (Premier ministre)

Le Premier ministre, M. Aimene Benabderrahmane a affirmé mardi que le 62^e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961 constituait une référence à forte symbolique et une halte qui témoigne de la lutte du peuple algérien pour la défense de sa terre. Le Premier ministre a écrit que le 62^e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961 se voulait "un jalon historique qui ressuscite l'atrocité des crimes coloniaux barbares perpétrés contre le peuple algérien et nous rappelle aussi, génération après génération, les sacrifices des martyrs qui sont tombés lors du massacre de Paris dont les corps ont été jetés dans la Seine". Cette histoire, ajoute-t-il, "restera une référence à forte symbolique et une halte qui témoigne de la cohésion de la communauté algérienne avec la mère-patrie". A l'instar des autres institutions du pays, les membres, les cadres et les fonctionnaires de la Cour suprême ont également observé une minute de silence à la mémoire des martyrs des massacres du 17 octobre 1961, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration. Le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha a observé, en compagnie de cadres du ministère de la Défense nationale, au siège de l'Etat-major de l'ANP, une minute de silence à la mémoire des martyrs victimes de la répression sauvage des manifestations pacifiques des Algériens en France, et ce à l'instar des autres institutions de l'Etat.

Le Chef d'Etat-major de l'ANP observe une minute de silence à la mémoire des martyrs des manifestations du 17 octobre 1961

Le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha a observé, mardi, une minute de silence à la mémoire des martyrs des manifestations du 17 octobre 1961, indiquant un communiqué du ministère de la Défense nationale. "A l'occasion du 62^e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration et en application de la décision de Monsieur le Président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, décrétant l'observation d'une minute de silence le 17 octobre de chaque année à la mémoire des martyrs des manifestations du 17 octobre 1961, le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha a observé, en compagnie de cadres du ministère de la Défense nationale, au siège de l'Etat-major de l'ANP, une minute de silence à la mémoire des martyrs victimes de la répression sauvage des manifestations pacifiques des Algériens en France, et ce à l'instar des autres institutions de l'Etat".



Défense nationale, au siège de l'Etat-major de l'ANP, une minute de silence à la mémoire des martyrs victimes de la répression sauvage des manifestations pacifiques des Algériens en France. Président l'ouverture d'une conférence au Musée national du moudjahid, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a affirmé que les sacrifices de la communauté algérienne durant la Guerre de libération "demeureront une référence dans la mémoire des générations" et que les manifestations du 17 Octobre 1961 représentent "une preuve de leur lien avec la Patrie et leur foi en la cause nationale". Une minute de silence a également été observée devant le ministère de la Communication à la mémoire des martyrs des massacres du 17 octobre 1961. A cette occasion, le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, accompagné du président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), M. Mohamed Louber, du Directeur

général de l'agence Algérie Presse Service (APS), M. Samir Gaïd, et du Directeur général du Centre international de presse (CIP), M. Mourad Ben Redouane, ainsi que des cadres et des travailleurs du secteur, ont observé une minute de silence à la mémoire des Algériens, tombés en martyrs lors des massacres commis par le colonisateur français, le 17 octobre 1961 à Paris. Des travailleurs de plusieurs instances et entreprises nationales, à l'instar d'Algérie Télécom, ont observé une minute de silence à la mémoire des victimes de ces manifestations historiques, sauvagement réprimées par la police française à l'époque.

À niveau local, une minute de silence a été observé à travers l'ensemble des wilayas, dans le cadre de la commémoration de cet anniversaire, et plusieurs conférences ont été animées sur la barbarie du colonisateur français qui avait opprimé les émigrés algériens qui défendaient leur cause nationale juste.

La sauvagerie de la répression a mis à nu la politique coloniale française (rencontre)

Les participants à une rencontre organisée au musée du Moudjahid de Biskra, à l'occasion de la journée nationale de l'émigration, commémorant les massacres du 17 octobre 1961, ont souligné que la répression sauvage des manifestants a mis à nu la politique coloniale menée aussi bien en France qu'en Algérie sous l'occupation.

Un participant à ces manifestations du 17 octobre en France, le Moudjahid Brahim Khelifa, a affirmé, dans son témoignage, que ces manifestations pacifiques, par lesquelles les travailleurs algériens entendaient exprimer leur rejet de la politique raciste et discriminatoire, ont été réprimées avec une brutalité inouïe qui a révélé au monde que "la France a utilisé la force et tous les moyens d'intimidation contre toute forme de revendication des droits légitimes,

riens et prouvent que ces pratiques sont un prolongement de la politique coloniale d'oppression engagée depuis des décennies".

Dans un récit des faits, le président du conseil scientifique du Musée du Moudjahid, Abdelhamid Zekiri, a souligné que Maurice Papon, responsable de ces massacres, a "trouvé l'occasion de se venger des Algériens et a pu, en vertu de ses pouvoirs de préfet de police, utiliser les forces de l'ordre pour assassiner des travailleurs algériens et noyer de nombreux autres dans la Seine, ce qui constitue un crime contre l'humanité". En clôture de cette rencontre, organisée par le Musée régional du Moudjahid "Mohamed Châbani" et suivie par des étudiants et des chercheurs en histoire, plusieurs Moudjahidine et chercheurs de la wilaya VI historique ont été honorés.

EN SOUTIEN AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Partis politiques et organisations appellent à des marches populaires aujourd'hui

Plusieurs partis politiques et organisations de la société civile ont appelé, mardi dans un communiqué conjoint, le peuple algérien, toutes obédiences confondues, à sortir dans le cadre de marches populaires, à travers toutes les wilayas du pays, en soutien et en solidarité avec le peuple palestinien, victime de massacres barbares par l'entité sioniste inique. Les formations politiques et organisations de la société civile, signataires de l'"Appel pour la défense de la Palestine", ont

appelé le peuple algérien à sortir dans des marches populaires, jeudi, à travers toutes les wilayas du pays, "en soutien et en solidarité avec le peuple palestinien dans sa résistance et sa défense des Lieux Saints, en rejet de la guerre d'extermination, d'expulsion et des massacres barbares perpétrés par l'entité sioniste inique, mais aussi en consolidation des positions constantes de l'Algérie vis-à-vis de la cause palestinienne et en rejet des projets visant sa liquidation", précise-t-on dans le

communiqué. La marche à Alger démarra à 11h00 de la Place du 1er mai jusqu'à la Place des Martyrs, selon la même source. Les partis signataires sont : le parti du Front de libération nationale (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND), le Mouvement de la société pour la paix (MSP), le Front El-Mousakbal, le Mouvement El Bina, le Front des forces socialistes (FFS), la Voix du peuple et le Front national algérien (FNA), en plus de l'Organisation nationale des moudjahidines

(ONM), l'Organisation nationale des enfants de Chouhada (ONEC), l'Organisation nationale des enfants de moudjahidines (ONEM), l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), l'Observatoire national de la société civile, les Scouts musulmans algériens (SMA), l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), conclut le communiqué.

ALGÉRIE - LIBYE

Une délégation libyenne visite la Direction de la PAF et l'aéroport Houari Boumediene...

Une délégation libyenne, conduite par le chef du département des Passeports, de la Nationalité et des Affaires des étrangers au ministère de l'Intérieur libyen, M. Yousef Mourad, a effectué, mardi, en compagnie du SG du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Merzouk, une visite à la Direction de la Police aux frontières (PAF) et à l'aéroport Houari-Boumediene, dans le cadre du renforcement des domaines de la coopération policière entre les deux pays.

A cet effet, la délégation libyenne a effectué une visite sur le terrain des différentes entités, au terme d'un exposé détaillé présenté par le Contrôleur de police et Chef de service des Frontières aériennes à l'aéroport Houari Boumediene, Arslan Driad, sur les différentes équipes de sécurité et leurs missions à l'aéroport (intérieur et international), évoquant les différentes procédures opérationnelles et les équipements sophistiqués utilisés dans la surveillance des personnes et des bagages.

Au cours de cette visite, notamment au niveau du terminal ouest de l'aéroport (international), la délégation a reçu des explications détaillées sur l'action des différentes équipes de sécurité, telles que l'équipe de surveillance des avions, l'équipe de fouille, l'équipe de lutte contre la contrefaçon, l'équipe de surveillance des lignes intérieures, avant de se rendre au Centre de vidéosurveillance.

Dans la même journée, la délégation a visité le Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS), situé à Oued Smar (Alger), où elle s'est enquis de la nature de ce service, son mode de fonctionnement et ses réalisations.

A cette occasion, le chef de service de lutte contre la drogue et les psychotropes au ministère de l'Intérieur libyen, le général Khaled al-Mabrouk Abdennabi, a assisté à une présentation sur la formation et les missions du SCLTIS.

Le Contrôleur de police et chef de SCLTIS, M. Madjid Aknouche, a également informé la délégation libyenne des dernières statistiques fournies par son service entre 2020 jusqu'à fin septembre 2023.

... et le siège de la Direction générale de la Protection civile

Une délégation libyenne, conduite par le chef du département des passeports, de la nationalité et des affaires des étrangers au ministère de l'Intérieur libyen, M. Yousef Mourad, a effectué, mardi, une visite au siège de la Direction générale de la Protection civile (DGPC) à Hydra (Alger), dans le cadre de la coopération bilatérale entre les deux pays.

La délégation a été accueillie par le représentant du Directeur Général de la Protection Civile, le colonel Khelifa Moulay, en compagnie du Directeur de la coopération au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Kamel Kaïli.

La visite a constitué une occasion pour les deux parties d'évoquer les moyens de coopération dans le domaine des spécialités de la Protection civile et de la gestion des catastrophes majeures.

Visitant le Centre national de coordination et la cellule de suivi des catastrophes majeures, la délégation a écouté un exposé sur les méthodes de gestion des catastrophes, ainsi que des explications sur les plateformes numériques et technologies utilisées dans la gestion des catastrophes.

La délégation libyenne a également visité le Musée national de la Protection civile, où elle a reçu des explications sur l'histoire et l'évolution du corps de la Protection civile en Algérie.

PARLEMENT

M. Boughali prend part à Bagdad à la 35e session extraordinaire de la conférence de l'UIPA

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali prendra part, mercredi à Bagdad, aux travaux de la 35e Conférence de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), indique un communiqué de la Chambre basse.

L'UIPA tient "une session extraordinaire de sa conférence", en vue d'aboutir à une position concernant la situation prévalant actuellement en Palestine.



DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT Des sénateurs saluent la position de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne

Des membres du Conseil de la nation ont salué, mardi à Alger, les positions immuables de l'Algérie envers les causes justes, notamment le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, conformément aux déclarations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à maintes occasions.

Les membres du Conseil ont affirmé, dans leurs interventions, lors d'une séance plénière consacrée au débat de la Déclaration de politique générale du Gouvernement, présidée par le président du Conseil, M. Salah Goudjil, en présence du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane et des membres du Gouvernement, la solidarité de l'Algérie, peuple et Gouvernement, avec la cause palestinienne, condamnant "la politique de deux poids deux mesures qu'adopte la communauté internationale vis-à-vis des crimes de l'occupation sioniste contre le peuple palestinien". Dans ce cadre, le sénateur

Achour Ilyes (RND), a salué "la constance des positions de l'Algérie et sa défense permanente des causes justes à l'instar de la cause du Sahara Occidental et la cause palestinienne, cause centrale", affirmant que les sénateurs "jouent un rôle important à travers la diplomatie parlementaire qui œuvre en parallèle avec la diplomatie officielle à la promotion et la défense de l'image de l'Algérie et de ses positions". Il a, également, salué "le retour en force de l'Algérie sur la scène internationale grâce à la stratégie diplomatique, conduite par le président de la République, basée sur les principes de défense des causes justes et de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays", indiquant qu'une telle position n'a fait que "renforcer le statut de leader de l'Algérie dans sa région et promouvoir son rôle de médiation dans plusieurs questions".

Abondant dans le même sens, le sénateur du parti du FLN, Kamel Khelifati, a fait remar-

quer que "l'Algérie nouvelle est désormais une puissance régionale et a retrouvé sa place sur l'échiquier international, grâce à l'adoption par le président de la République, d'une politique étrangère proactive qui protège les intérêts du pays et promeut les principes de paix et de sécurité internationales".

M. Khelifati s'est également félicité de "la position de l'Algérie, gouvernement et peuple, eu égard à sa constante position en soutien au peuple palestinien et à son droit d'établir un Etat indépendant". De son côté, le sénateur du tiers présidentiel, Ahmed Bouziane, a mis en relief le lien fort qui unit les peuples algérien et palestinien, en faisant référence à Abou Mediene El Ghaouth, un legs qui relie l'Algérie au quartier des Maghrebins à El-Qods en Palestine occupée.

A l'occasion du 62e anniversaire des massacres du 17 octobre perpétrés par les autorités françaises contre les civils algériens, le moudjahid et membre

du tiers présidentiel, Youcef Messa a rappelé le prix cher de la liberté et de l'indépendance face à l'avidité coloniale.

Pour sa part, le sénateur El Mehdi Brahim (Tadjamoune Amal El Djazair) a souligné que l'histoire retient que ces massacres étaient l'un des innombrables crimes de la France commis durant 132 ans d'occupation.

Le membre du Conseil de la nation a dénoncé la violente agression sioniste contre la bande de Ghaza, la qualifiant de crime odieux n'épargnant personne. Il a appelé, dans ce sillage, les Etats à agir dans l'urgence à l'effet d'ouvrir des passages sécurisés pour les aides humanitaires. Fustigeant de son côté le silence de la communauté internationale face aux agressions ciblant la bande de Ghaza, le président de la Commission des affaires étrangères à la Chambre haute du Parlement, Mohamed Amroun a affirmé qu'il était "hors de question de légitimer l'occupation".

ALGÉRIE - VIETNAM

Ouverture du forum des hommes d'affaires algéro-vietnamien à Hanoï

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a coprésidé, mardi à Hanoï (Vietnam), avec le ministre vietnamien de la Construction, Nguyen Van Thang, l'ouverture du Forum des hommes d'affaires algéro-vietnamien, et en marge des travaux de la 12e commission mixte algéro-vietnamienne, selon un communiqué du ministère.

Les deux ministres ont évoqué l'importance de l'appui aux investissements bilatéraux, ainsi que le renforcement des relations commerciales entre les deux pays, a précisé le ministère. "Les deux parties ont également

mis en avant l'intérêt accordé par les deux pays aux opérateurs économiques, notamment aux investissements étrangers directs", a ajouté la même source.

Lors des rencontres B2B entre les opérateurs économiques algériens et vietnamiens qui étaient fructueuses, des exposés ont été présentés sur les opérations économiques et commerciales bilatérales".

Dans un autre communiqué, le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a fait savoir que "M. Aoun a rencontré, à Hanoï, le mini stre vietnamien de l'Industrie et du Commerce en présence de

l'ambassadeur d'Algérie au Vietnam, ainsi que le Directeur général du département "pays arabes" au ministère des Affaires étrangères.

"Les deux parties ont procédé à un échange de vues sur les perspectives des relations commerciales et industrielles établies entre les deux pays", lit-on dans le document.

"L'échange commercial bilatéral est en deçà du niveau des relations politiques et historiques" liant les deux pays, ont estimé les deux ministres, affichant leur disposition "à renforcer les relations bilatérales sur la base d'un partenariat économique solide".

TRAVAUX PUBLICS

M. Rekhroukh examine avec la DG de l'AUDA les moyens de renforcer la coopération

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a reçu, mardi à Alger, la directrice générale de l'Agence du développement de l'Union africaine (AUDANEPAD), Mme Nardos Bekele Thomas, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le secteur, indiquant un communiqué du ministère.

La rencontre avec Mme Thomas qui participe à la 20e session de la Réunion des ministres des Affaires étrangères Afrique-Pays nordiques abritée à Alger, a été l'occasion de passer en revue les voies et moyens de renforcer la coopération commune dans le domaine des travaux publics et des infra-

structures de base, selon le communiqué. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, la directrice générale de l'AUDA a salué "le rôle prépondérant de l'Algérie et son soutien au renforcement et au développement des infrastructures des pays du continent à travers ses engagements constructifs en matière d'infrastructures".

Pour sa part, le ministre des Travaux publics a passé en revue les réalisations de l'Algérie en matière de développement des infrastructures notamment les projets ferroviaires et ce en parallèle à la concrétisation de projets routiers, note le communiqué. M. Rekhroukh a mis en avant l'expertise acquise par l'Algérie dans le domaine des travaux publics et des infra-

structures "et sa disposition à contribuer à trouver des mécanismes efficaces en la matière pour réaliser le principe de complémentarité économique dans le cadre de la Zone de libre échange africaine (ZLECAF).

Ainsi, M. Rekhroukh a rappelé "les efforts de l'Algérie et son rôle dans la concrétisation de l'intégration et de la complémentarité économiques régionales à travers la réalisation des projets structurants à dimension continentale tels que la réalisation du projet de la route transsaharienne et celle reliant l'Algérie et la Mauritanie en vue d'encourager et de hisser le volume des échanges commerciaux intra-africains", conclut la même source.

ALGÉRIE - FINLANDE

Le SG du MAE reçoit le vice-ministre des Affaires étrangères de la Finlande

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounes Magramane a reçu, mardi, le vice-ministre des Affaires étrangères finlandais, Lauri Tialala, en marge des travaux de la réunion ministérielle des pays africains-pays nordiques, qui se tiennent à Alger, du 16 au 18 octobre 2023, indique un communiqué du ministère. "Cet entretien a permis d'échanger sur les voies et moyens de consolider davantage les relations de coopération qui unissent les deux pays. Il a également été l'occasion pour les deux parties d'échanger sur un certain nombre de questions de l'actualité régionale et internationale", lit-on dans le communiqué.

APS

BATNA**Plus de 350 millions DA pour étendre le réseau d'électricité aux localités de Kimel**

Une enveloppe financière de 350 millions DA a été mobilisée pour parachever le raccordement au réseau d'électricité des différentes localités de la commune de Kimel (Batna), a déclaré mardi le wali Mohamed Benmalek.

"L'opération vient répondre aux besoins des habitants de cette commune au relief difficile et à l'habitat épars constaté lors de la visite effectuée en juillet passé", a indiqué le wali à l'APS, assurant que "les travaux de raccordement seront lancés la semaine prochaine par une entreprise du groupe Sonelgaz avec des délais de réalisation allant de deux à six mois".

L'opération, a précisé le chef de l'exécutif local, s'inscrit au programme de rattrapage de prise en charge des régions reculées et au titre de l'autorisation exceptionnelle accordée à la wilaya par le groupe Sonelgaz pour le raccordement de ces régions y compris au gaz naturel même en l'absence de réseau d'assainissement.

BOUMERDES**Lancement fin décembre prochain des travaux de réalisation du musée du Moudjahid**

Les travaux de réalisation du musée du Moudjahid de Boumerdes, seront lancés fin décembre prochain, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale des moudjahidine et des ayants droit.

"Les études techniques inhérentes au projet sont achevées et les services concernés s'attendent actuellement à l'élaboration du cahier des charges qui sera présenté, la semaine prochaine, à la commission de wilaya des marchés publics, pour choisir l'entreprise qui se chargera de sa réalisation", a déclaré à l'APS, le directeur du secteur, Cherikhia Said, en marge de la commémoration de la Journée nationale de l'émigration (17 octobre 1961).

Ce projet, d'un montant de près de 150 millions de DA, contribuera à la collecte et à la préservation du legs histo-



rement. Six (6) localités enclavées de Kimel bénéficieront de cette opération en plus de trois (3) forages destinés à l'irrigation des cultures, a fait savoir le

directeur de l'énergie et des mines, ajoutant que le réseau projeté prévoit 80 km de canalisations.

Le projet sera mis en service partiellement "avant la

fin de l'année en cours 2023", a-t-il dit, relevant que le wali a insisté sur sa concrétisation dans les délais au regard de son importance pour la population.

rique de cette région, relevant des wilayas historiques III et IV, durant la Guerre de libération nationale, a-t-il ajouté.

Prévu sur une superficie de 1.200 m² du centre-ville de Boumerdes, ce musée comprendra trois étages et un rez-de-chaussée, avec des salles de conférences et d'exposition, une salle de théâtre, deux ateliers, et une bibliothèque.

Le même responsable a, également, fait part de la collecte, à ce jour, auprès des familles de moudjahidine, citoyens et divers organismes et associations, de près de 200 documents et objets historiques, dont des photos de moudjahidine au maquis, d'armes et des parties d'avions, canons, et autres objets remontant à la Guerre de libération nationale. "Cette opération de collecte se

poursuit toujours, dans le but de réunir le plus grand nombre possible de matière historique pour l'exposer ultérieurement dans ce musée", a-t-il assuré.

La commémoration de la Journée nationale de l'émigration, qui s'est déroulée en présence du wali Naama Faouzia, a été marquée par l'organisation de plusieurs activités, dont une visite de courtoisie au domicile de la moudjahida Tasaadit Tounsi, veuve du moudjahid Medjkane Lounès et l'inauguration d'un stade de proximité et d'une salle de sport à Tidjelabine.

Les autorités de la wilaya se sont, aussi, rendues, sur le site de l'ancien centre de torture "Haouch Gautier" de Souk El-Had, avant l'inauguration d'un groupe scolaire à Beni Amrane, baptisé du nom du Chahid Boussaadi Ali.

GUELMA**La commune d'Héliopolis bénéficie d'une nouvelle piscine de proximité**

Une nouvelle piscine de proximité a été inaugurée, mardi, dans la commune d'Héliopolis (Guelma), et aussitôt ouverte à la grande joie des amateurs de la natation.

L'inauguration de cette structure sportive et de jeunesse, baptisée du nom du défunt Moudjahid Amar Medjaldi, fait partie du programme officiel de commémoration de la Journée national de l'émigration commémorant les massacres du 17 octobre 1961.

Le wali de Guelma, Houaria Aggoun, accompagnée des autorités locales civiles et militaires et de représentants de la famille révolutionnaire, a procédé à l'inauguration de cette structure réalisée dans le voisinage du complexe sportif Bahloul-Mohamed. La piscine, constituée d'un bassin semi-olympique de 5 couloirs de 25 m, dispose de toutes les commodités permettant aux amateurs de natation, quel que soit leur



âge, de pratiquer leur sport favori tout au long de l'année, la structure étant couverte, chauffée et dotée de vestiaires individuels et de douches séparées pour filles et garçons.

Selon les explications fournies sur place, cette piscine fait partie de 7 structures analogues en réalisation, ces deux dernières années, dans la wilaya de Guelma, plus précisément dans les communes de Guelma, de Hammam Debagh, d'Héliopolis, d'Oued Zenati et d'Aïn Makhlouf.

Les taux d'avancement de ces projets, financés dans le cadre d'un programme de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, sont satisfaisants dans l'ensemble, même si s'ils dif-

ferent d'une piscine à l'autre, a-t-on indiqué.

Les habitants de la commune d'Héliopolis, l'une des plus grandes de la wilaya, ont exprimé leur joie à l'ouverture de ce nouvel espace de loisirs qui permettra aux jeunes et aux moins jeunes de meubler leur temps libre en s'adonnant à leur sport favori, et d'éviter les baignades risquées dans les mares, les étangs ou les retenues d'eau, surtout en été.

Le programme de la journée nationale de l'émigration, commémorant les massacres du 17 octobre 1961, avait été entamé au Carré des Martyrs d'Héliopolis par une cérémonie de recueillement à la mémoire des Martyrs.

Pour la même occasion, il a été procédé à la mise en service d'un réseau d'électricité au profit d'une exploitation agricole, ainsi qu'à la visite, en leurs domiciles, de moudjahidine et de veuves de chouhada.

TIARET**293.000 ha consacrés à la céréaliculture**

Une superficie de 293.000 hectares a été consacrée à la culture des céréales dans ses différentes variétés, dans la wilaya de Tiaret, au titre de la saison agricole 2023-2024, a-t-on appris, mardi, auprès du Directeur des Services Agricoles.

Selon Boualem Mekhanek, qui a donné des explications durant la cérémonie du coup d'envoi de la campagne labours-semaines au niveau de la ferme pilote "Chouhaoui" à Tiaret, présidée par le wali, Ali Bouguerra, a affirmé que ces superficies comprennent 110.000 ha pour la culture du blé dur, 26.000 ha pour le blé tendre, 150.000 ha pour l'orge et 4.000 ha pour l'avoine.

A cela s'ajoutent 900 ha autres hectares pour la culture des légumes secs, dont 750 ha pour la production de pois chiches et 150 ha pour les lentilles, a-t-il indiqué, notant que cette opération nécessite globalement quelque 385.300 quintaux de semences de différentes variétés, dont les coopératives des céréales et des légumes secs s'apparentent à fournir aux agriculteurs.

En ce qui concerne la fourniture des semences et des engrains aux agriculteurs, qui ont été touchés par la sécheresse, durant la saison agricole écoulée, M.

Mekhanek a fait observer que la dotation en faveur des sinistrés débutera, à partir de demain, mercredi, au niveau des coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS), qui disposent des listes nominatives.

Le wali de Tiaret a donné des instructions fermes pour l'ouverture de guichets supplémentaires au niveau des annexes de la Banque de l'agriculture et du développement rural et des coopératives sus-indiquées, à raison de 10 heures par jour, au minimum, pour éviter les files d'attente ainsi que la livraison des semences et des engrains aux agriculteurs dans un bref délai, avec cet autre impératif, celui d'élargir le cercle du dialogue avec eux, tout en annonçant que des équipes de contrôle seront sur le terrain pour s'assurer de l'engagement des parties prenantes pour exécuter ces mesures.

A rappeler que la wilaya de Tiaret a enregistré, durant la saison agricole écoulée 2022-2023, une production de 547.600 quintaux de céréales toutes variétés confondues et 437 quintaux de légumes secs, a-t-on indiqué.

GHARDAÏA
Mise en service d'un échangeur sur le tronçon de la RN-1

Un échangeur réalisé sur le tronçon de la route nationale RN-1 reliant Laghouat à Ghardaïa, à l'entrée nord de la commune de Berriane a été mis en service mardi, a-t-on constaté sur place.

Cet ouvrage d'art qui a été inauguré par les autorités locales, à l'occasion de la commémoration de la journée nationale de l'émigration qui coïncide avec le 17 octobre de chaque année, fait partie du segment de la voie rapide en cours de réalisation entre Alger et El-Méniaâ, signale-t-on.

Cet échangeur réalisé dans le cadre de la modernisation et de la transmutation de la RN-1 reliant le Nord au Sud du pays en une voie expresse pour un montant de plus de 650 millions DA, tout en contribuant à l'optimisation des conditions de sécurité routière et de transport et à l'amélioration de la fluidité du trafic routier, a affirmé à l'APS, le wali Abdellah Abinouar.

Cet ouvrage situé à l'entrée nord de Berriane au niveau de l'intersection avec la route de contournement et d'évitement de la localité de Berriane contribue à diminuer la congestion au niveau de l'accès à Berriane et présente de forts enjeux socio-économiques pour stimuler et attirer l'investissement et un impact significatif sur l'environnement, sur l'aménagement du territoire et une amélioration du transport des personnes et des marchandises sur la RN-1, a-t-il souligné.

Cet échangeur a été réalisé par une entreprise nationale en tenant compte les différentes mesures de sécurité routière, selon les normes en vigueur dans les routes expresses, a déclaré de son côté Amar Harbouche, chef de service à la Direction des travaux publics (DTP) de la wilaya.

Et d'ajouter : "L'achèvement prochain de la construction d'un autre échangeur en cours de finition à l'entrée sud de Berriane ainsi que sa mise en service accroîtra la sécurité et facilitera la circulation routière sur la RN-1 qui constitue la principale préoccupation de longue date des automobilistes".

"La wilaya de Ghardaïa dispose d'un réseau routier de 1.037 km de routes nationales (sans tenir compte des 52 km de la route de contournement de la vallée du M'zab), de 292 km de chemins de wilaya et de 43 km de routes communales dont 25 km revêtus.

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DE GOUVERNEMENT

Plusieurs réalisations enregistrées au cours de l'année en dépit d'un contexte international vulnérable (Premier ministre)

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a dressé, mardi à Alger, le bilan des réalisations enregistrées cette année dans le domaine économique, notamment en ce qui concerne l'amélioration des indicateurs macroéconomiques et des secteurs des hydrocarbures, de l'industrie, de l'agriculture et des finances, ce qui a permis de renforcer les capacités de résilience de l'économie nationale dans un contexte international fragile et incertain.

Lors de la présentation de la Déclaration de politique générale de gouvernement au Conseil de la nation en séance présidée par le président du Conseil, Salah Goudjil, en présence de membres du Gouvernement, le Premier ministre a précisé que "l'Algérie a su faire preuve de résilience en maintenant une croissance économique appréciable qui s'élèvera à 5,3% à la fin de l'année en cours". Rappelant que la mise en œuvre du plan de politique générale du Gouvernement qui couvre la période entre septembre 2022 jusqu'à fin août 2023 avec les prévisions de clôture de l'année en cours, vient dans un contexte international particulier, le Premier ministre a indiqué que la croissance du PIB hors hydrocarbures de l'Algérie a atteint 4,9% en 2023, ajoutant que le taux d'inflation au cours des sept premiers mois de l'année en cours a atteint 9,5%.

Le niveau des exportations de biens devrait connaître un recul pour s'établir à 52,8 milliards de dollars à fin 2023. Les importations devraient augmenter à 41,5 milliards de dollars à fin 2023, a relevé le Premier ministre qui a souligné que la balance commerciale demeurerait positive avec un excédent de 11,3 milliard de dollars. Concernant la situation des finances publiques, le Premier ministre a indiqué que les recettes ont augmenté de 25% entre 2022 et 2023 pour atteindre 8.900 milliards DA et les dépenses de 52 %,

atteignant ainsi un total de 14.700 milliards DA, ce qui a permis, non seulement, la préservation du pouvoir d'achat du citoyen et des conditions d'une relance économique durable en boostant la dynamique du développement, mais aussi le dégel de plus de 780 projets d'une valeur globale de 1.273 milliards DA, outre les projets lancés dernièrement. Par ailleurs, M. Benabderrahmane a souligné que les réserves de change ont continué d'augmenter en passant à près de 85 milliards de dollars à fin 2023 en prenant en compte la réserve d'or. En ce qui concerne le volet lié au développement stratégique du secteur de l'Energie, il a affirmé que l'Algérie a réalisé 10 découvertes de gisements matures entre janvier et fin septembre dernier, lesquels viennent s'ajouter aux 16 découvertes réalisées en 2022, dont 12 puits d'exploration sur les bassins matures et 05 autres sur les bassins émergents et frontaliers, soit respectivement 28 % et 18 % du programme annuel.

Le Premier ministre a également fait savoir que la valeur d'exportation des hydrocarbures s'est établie, à fin septembre dernier, à près de 38 milliards USD (un prix moyen de 82 USD/baril), soit une augmentation de 69 % par rapport aux réalisations de 2021.

Quant au domaine industriel, le Premier ministre a évoqué l'amélioration de l'attractivité du climat des affaires en Algérie, ainsi que l'activité de l'Agence algé-



rienne de promotion de l'investissement (AAPI) qui a connu l'enregistrement de 3.734 projets jusqu'au 30 septembre dernier, moyennant un montant d'investissement global déclaré estimé à 1.951 milliards de dinars, des projets qui devront générer plus de 94.000 postes d'emploi, une fois mis en exploitation.

Le nombre de projets inscrits auprès du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers s'élève à 103 projets, dont 29 investissements étrangers directs, 50 projets en partenariat avec des investisseurs algériens et 24 grands projets d'investissement appartenant à des investisseurs locaux. Concernant la filière des industries mécaniques, notamment l'industrie automobile, M. Benabderrahmane a indiqué que le Gouvernement avait mis en place un cadre juridique et réglementaire "complémentaire" à même de développer, étant donné que cette filière est "l'un des

leviers de l'économie nationale et l'un des leviers de remplacement des importations avec des véhicules produits localement avec un grand taux d'intégration".

Au regard du fil des activités en amont et en aval des industries mécaniques avec plusieurs autres filières industrielles, "la situation du climat propice au développement de cette filière devra avoir l'impact positif sur plusieurs d'entre elles, à l'instar des industries chimiques, des industries sidérurgiques et des industries électriques, d'autant qu'elles sont toutes des filières qui comprennent un socle d'industries fortes", dira le Premier ministre.

Le secteur agricole a connu, poursuit le Premier ministre, des résultats positifs dans plusieurs filières durant la saison dernière, ce qui reflète l'importance que l'Etat accorde à ce secteur, eu égard à son rôle important dans la relance de l'économie nationale et la réalisation de la sécurité alimentaire.

Selon lui, le secteur connaît "un progrès remarquable", en ce sens que les structures de production ainsi que le plan de développement 2025/2030 et 2035 permettront d'enregistrer "des indicateurs positifs à tous les niveaux, malgré la complexité de la saison agricole 2022-2023". Plus explicite, il a indiqué que la production céréalière avait atteint 30 millions de quintaux au cours de cette saison, soulignant qu'une moyenne de production comprise entre 50 et 60 quintaux par hectare a été réalisée dans les wilayas du sud, avec un pic de 85 quintaux par hectare. S'agissant des légumes, la production a connu une hausse de 3 à 5 %, pour un total de 156 millions de quintaux, pour les principales productions, notamment l'oignon et la pomme de terre, "ce qui permet de couvrir l'ensemble des besoins du marché en légumes et fruits".

La production dans la filière des viandes blanches s'est établie à 5,4 millions de quintaux, et dans la filière des viandes rouges, à 4,8 millions de quintaux, en plus d'une production de 5,63 milliards d'œufs et 3,25 milliards de litres de lait frais. Le Premier ministre a évoqué, dans un autre contexte, les réalisations accomplies dans le secteur des Finances, notamment l'ouverture de succursales de banques algériennes à l'étranger, ainsi que les réalisations menées sur le terrain dans le domaine de la numérisation.

ENERGIE

Des perspectives prometteuses pour l'éolien offshore en Algérie (expert)

L'Algérie dispose d'un potentiel important en énergie éolienne offshore qui nécessite des investissements à grande échelle afin de diversifier les sources d'approvisionnement en énergie et faire émerger une nouvelle filière industrielle maritime, a estimé mardi à Alger, l'expert international dans l'industrie des énergies marines, Mohamed-Rassim Hariz.

"L'exploitation du gisement éolien offshore estimé à 18 GW est une opportunité qui permettrait de doter l'Algérie d'une filière industrielle génératrice d'emplois hautement qualifiés et s'inscrirait dans ses efforts de diversification de l'économie nationale", a souligné M. Hariz dans une

conférence organisée par l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL) sur ce type d'énergie renouvelable.

Selon lui, le recours à l'énergie éolienne permettrait également "d'alimenter la consommation électrique grandissante au Nord du pays qui inclut notamment le programme national énergivore d'extension des stations de dessalement, et à considérer des options d'épargne des réserves en gaz et des capacités d'export progressives vers d'autres marchés". Dans ce sens, le conférencier a relevé que l'éolien offshore était l'une des technologies les plus "prometteuses" dans le mix énergétique mon-

dial affirmant qu'il offrait "des capacités de production d'électricité décarbonnée à des échelles multi-gigawatts dans les grandes étendues des eaux territoriales nationales et zones économiques exclusives". Enquant les potentielles zones d'investissement dans l'énergie éolienne, M. Hariz a indiqué que les études effectuées font ressortir la région Ouest du pays comme une zone "très prometteuse" pour l'exploitation de cette énergie renouvelable, suivie des corridors Tizi-Ouzou- Boumerdes et Skikda-Jijel. Il a également assuré que "la grande expérience" algérienne dans le domaine de l'énergie conventionnelle et "les compétences avérées" de ce secteur peu-

vent constituer "un autre atout" dans l'exploitation du potentiel national de l'énergie éolienne.

L'expert a affirmé, d'autre part, que l'éolien offshore connaissait un développement à l'international notamment en Méditerranée qui enregistre "une prolifération importante de ces projets". La conférence à laquelle ont pris part des étudiants de l'ENSSMAL ainsi que des cadres du secteur de l'énergie et des instituts nationaux en relation avec les énergies renouvelables a été marquée par un riche débat notamment sur le rôle de la recherche scientifique et la formation de compétences dans le développement de l'éolien offshore.

Remise de 4 appareils prototypes locaux industrialisables et commercialisables au profit du groupe Sonelgaz (ministère)

Quatre appareils prototypes de fabrication locale, industrialisables et commercialisables ont été remis, mardi à Alger, au groupe Sonelgaz, indique le ministère de l'Energie et des Mines dans un communiqué.

En présence du Directeur général de Sonelgaz, les ministres de l'Energie et des Mines, M. Mohamed Arkab, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari et de l'Economie de la connaissance, des Startup et des Micro-entreprises, M. Yacine El-Mahdi Oualid, ont coprésidé la cérémonie de livraison de quatre appareils prototypes, à savoir une Batterie lithium-ION, un capteur de gaz CO₂, un Luminaire solaire All In One (fabriqués par le Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergie +CRTSE+), ainsi

qu'un système automatique de coupure de gaz (développé par le Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques +CRAPC+, lit-on dans le communiqué).

En effet, ces appareils prototypes sont "industrialisables et commercialisables pour toute exploitation par la Société Nationale d'électricité et de gaz +Sonelgaz+", note la même source.

A cette occasion, M. Arkab a qualifié ces appareils de "fruit de deux accords de coopération, conclus le 18 février passé au CRTSE, entre le secteur de l'Energie et celui de la Recherche scientifique, et intervient en application des décisions du Conseil des ministres du 5 février 2023, relatives au développement de la recherche dans le domaine du stockage de l'énergie solaire, à la promotion des résultats de la

recherche scientifique et à la mise en place d'une interaction fructueuse entre les secteurs susmentionnés".

Le ministre a précisé que la première convention porte sur le développement des systèmes de stockage des énergies renouvelables, conclue entre la Société Nationale de l'Électricité et de Gaz (Sonelgaz) d'une part, et le Centre de Recherche en Technologies des Semi-conducteurs pour l'Energétique (CRTSE) et le Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER) d'autre part.

La seconde convention porte sur le développement de la coopération pour la valorisation des résultats de la recherche dans le domaine des énergies renouvelables, notamment les systèmes de stockage d'énergie, conclue entre le CRTSE et la start-up "Solu-

tions optimales pour la transition énergétique", selon le communiqué. Le ministre s'est félicité des résultats des recherches menées par les centres de recherche nationaux, qui permettront de créer une compétitivité qualitative, bénéfique aux établissements économiques algériens, ainsi que le transfert de la technologie des laboratoires de recherche vers la fabrication et la commercialisation, notamment celle relative à la protection des citoyens contre les risques des fuites de gaz du monoxyde de carbone, en vue d'endiguer ce danger à l'origine de plusieurs décès", a ajouté la même source.

Au terme de son allocution, le ministre a remercié les cadres et les chercheurs qui ont contribué à ces réalisations, qui s'inscrivent en droite ligne avec la politique du secteur des Energies et des

Mines, relative à la promotion du contenu local et de l'intégration nationale. Il s'agit également du renforcement des moyens de la production nationale à travers le soutien et l'encouragement de la recherche et du développement, du soutien aux établissements nationaux, ainsi que des sociétés innovantes et des start-up, pour contribuer au développement du tissu économique et industriel du pays, à même de créer une dynamique pour le développement des industries locales, l'encouragement des établissements algériens et l'implantation de l'industrie des équipements et des pièces de recharge, en accord avec les nouvelles orientations économiques du Gouvernement, outre la contribution à l'appui de l'intégration nationale, note la même source.

PÉTROLE**Le Brent à près de 93 dollars**

Les cours du pétrole étaient en hausse mercredi, le Brent se rapprochant des 93 dollars le baril à Londres. Le baril de Brent de la mer du nord pour livraison en décembre, coté à Londres, gagnait 3,27% à 92,84 dollars. Celui de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, coté à New York, prenait 3,02% à 89,28 dollars.

"Les prix du pétrole Brent sont de nouveau en hausse ce mercredi, touchant leur plus haut niveau depuis le début de la crise", provoquée par l'agression sioniste contre Gaza, précisent des analystes. Les investisseurs attendent également la publication de l'état des stocks hebdomadiers commerciaux américains par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) pour la semaine achevée le 13 octobre. La fédération des professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a estimé mardi que les stocks de brut

avaient fondu d'environ 4,383 millions de barils la semaine dernière, et ceux d'essence de 1,578 million de barils. Le pétrole bénéficie également de cette baisse des stocks de brut estimée par l'API, "bien plus importante que la prévision", relèvent les analystes. Les

données de l'API sont réputées toutefois moins fiables que celles de l'EIA. Les analystes tablent pour leur part sur une baisse de 550.000 barils des réserves commerciales de brut, et de 100.000 barils d'essence, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

MONNAIES**La livre recule sur les marchés des changes**

La livre sterling pâtissait mardi d'indicateurs décrivant un marché du travail moins tendu, qui pourraient persuader la Banque d'Angleterre de maintenir son taux directeur tandis que le dollar canadien fléchissait dans la foulée d'un léger repli de l'inflation.

Vers 19H30 GMT, la devise britannique se repliait de 0,43% face à l'euro, à 86,80 pence, et de 0,25% face au billet vert, à 1,2187 dollar. "Le marché du travail est un facteur clé pour la politique monétaire britannique. Et si l'inflation reste tenace, le marché du travail en revanche se détend et cela arrive au Royaume-Uni plus rapidement que dans les autres marchés", a expliqué Aroop Chatterjee, directeur pour la macro-stratégie du marché des changes à Wells Fargo. A 19H30 GMT, le billet vert perdait 0,18% face à l'euro à 1,0579 dollar.

	Cours de mardi 19H30 GMT	Cours de lundi 21H00 GMT
EUR/USD	1,0579	1,0560
EUR/JPY	158,41	157,89
EUR/CHF	0,9518	0,9504
EUR/GBP	0,8680	0,8643
USD/JPY	149,74	149,51
USD/CHF	0,8998	0,9000
GBP/USD	1,2187	1,2217

ETATS-UNIS**La production industrielle en légère hausse en septembre**

La production industrielle aux Etats-Unis a légèrement progressé au mois de septembre par rapport au mois précédent, dont les données ont été par ailleurs revues à la baisse, selon les données publiées mardi par la Réserve fédérale américaine (Fed). Sur le dernier mois, la production industrielle a progressé de 0,3% par rapport au mois d'août, dont la production a été révisée à la baisse comme étant stable, et non plus en hausse de 0,4% comme annoncé initialement. C'est également mieux qu'attendu puisque les analystes anticipaient un nouveau mois sans croissance pour la production industrielle, selon le consensus publié par briefing.com. Dans le détail, la production manufacturière est en hausse un peu plus marquée que la moyenne (+0,4%) mais reste 0,8% en dessous de son niveau observé il y a un an, et reste en baisse sur les trois derniers mois (-2,4% en rythme annuelisé). La production minière est également en progression de 0,4%, soit un quatrième mois consécutif de hausse et une augmentation de 6,0% sur un an. En revanche les services publics, qui concernent principalement la distribution d'eau, gaz ou électricité, est en recul de 0,3% en septembre. Le taux d'utilisation des capacités industrielles est quasi stable (+0,1%) pour atteindre 77,8%, soit un taux de 0,4% en dessous de sa moyenne de long terme (entre 1972 et 2022).

APS

UNION EUROPÉENNE**Accord des pays membres pour réformer le marché de l'électricité**

Les 27 membres de l'Union européenne (UE) ont trouvé mardi un compromis sur une réforme du marché européen de l'électricité, qui prévoit plusieurs mesures visant à faire baisser les factures des ménages et entreprises grâce à des contrats de long terme. Cet accord conclu par les ministres de l'Énergie réunis au Luxembourg, entend aussi offrir davantage de prévisibilité aux investisseurs en rendant obligatoire le recours à des "contrats pour la différence" (CFD) pour tout soutien public à des investissements

nouvelles installations de production d'électricité décarbonée (renouvelables ou nucléaire). Dans ce mécanisme de prix garanti par l'Etat, si le cours du marché de gros est supérieur au prix fixé, le producteur d'électricité doit reverser les revenus supplémentaires engrangés à l'Etat, qui peut les redistribuer aux consommateurs et industriels. Si le cours est en-deçà, l'Etat lui verse une compensation. Finalement, les Etats "ont adopté une position équilibrée (...) les Etats qui soutiennent les investissements étendant la durée de vie

(de centrales existantes), l'usage des CFD sera une option possible, mais ne sera pas obligatoire", a résumé la commissaire européenne à l'Énergie Kadri Simson à l'issue de la réunion. Mais s'ils font ce choix, "ils devront se soumettre aux règles européennes sur les aides d'Etats et la Commission veillera à ce que de tels instruments soient adéquatement conçus et ne donne pas lieu à des distorsions de concurrence indésirables et à une rupture de l'équité des conditions de concurrence sur le marché intérieur", a-t-elle averti.

COMMERCE**La Serbie signe avec la Chine un accord de libre-échange**

La Serbie, qui négocie son adhésion à l'Union européenne, a signé mardi à Pékin un accord de libre-échange avec la Chine, devenue son deuxième partenaire commercial et un des plus importants investisseurs étrangers. "C'est une grande chose réalisée pour la Serbie et j'en suis très fier", a déclaré à la presse serbe depuis Pékin le président serbe Aleksandar Vucic, qui a assisté avec son homologue chinois Xi Jinping à la signature de cet accord par les ministres du Commerce des deux pays. L'accord, qui concerne des milliers de produits des deux parties, selon les médias serbes, a été signé lors du forum des "Nouvelles routes de la soie" (appelé officiellement "La ceinture et la route"), un événement diplomatique majeur qui accueille jusqu'à mercredi les représentants de quelque 130 pays. "C'est un événement d'importance historique pour la Serbie", a dit le ministre serbe des Affaires étrangères Ivica Dacic. L'Union européenne dans son ensemble est le premier partenaire commercial de la Serbie (38,9 milliards d'euros en 2022), avec en tête l'Allemagne (8,19 milliards d'euros), selon l'institut serbe des statistiques.

La Chine est en deuxième position, avec 5,8 milliards d'euros d'échanges l'année dernière, mais avec une balance commerciale très défavorable pour la Serbie. L'accord de libre-échange devrait entrer en vigueur d'ici mai ou juin, a expliqué le président serbe, en admettant que son pays devra y renoncer lors de l'adhésion un jour à l'UE. "Mais on n'en est pas là", a-t-il dit, "nous devons savoir vivre aussi avant l'adhésion à l'UE. Nous devons penser à notre pays, à nos enfants, à notre avenir. D'ici là, les producteurs serbes seront dans une position plus favorable sur le marché chinois que leurs concurrents du bloc européen", a-t-il affirmé à l'issue d'un entretien avec le président chinois.

"J'ai prié pour encore plus d'investissements chinois. C'est important pour nous car en 2022 nous avons eu environ 1,5 milliard d'euros d'investissements de l'UE et 1,43 milliard de la Chine. La Chine augmente sensiblement ses investissements dans notre pays", s'est-il félicité. La Serbie a annoncé en septembre que la Chine allait investir 3,8 milliards de dollars (3,5 milliards d'euros) dans ses mines de cuivres.

CANADA**L'inflation canadienne recule légèrement à 3,8% en septembre sur un an**

L'inflation du Canada a légèrement diminué pour s'établir à 3,8% en septembre sur un an, contre 4% le mois précédent, dans un contexte de ralentissement de la hausse des prix de biens et services, a annoncé mardi Statistique Canada. Les prix des produits d'épicerie ont continué d'augmenter, selon l'agence fédérale, mais à un rythme plus lent pour de nombreux produits, notamment la viande, les produits laitiers, le café et le thé. Cela a été en partie compensé par une augmentation de 7,5% sur un an des prix de l'essence, a précisé l'agence dans une communiqué. Le coût

d'achat des voitures neuves a également augmenté en septembre, mais à un rythme presque deux fois moins élevé qu'en août. En septembre, sur une période d'un an, les Canadiens ont payé 21,1% de moins pour les billets d'avion, 4,6% de moins pour les meubles et 2,3% de moins pour les appareils électroménagers. Les données sur les prix à la consommation dévoilées par Statistique Canada correspondent aux attentes des analystes. En réaction à ces nouvelles données, des économistes ont souligné que "la stabilité des prix est maintenant en vue" les hausses pour la plupart

MARCHÉS BOURSIERS**Les Bourses hésitent, entre bons indicateurs et envolée des taux**

Les Bourses ont patiné, mardi, prises entre des indicateurs américains à la vigueur surprise et un nouveau coup de chaud des taux obligataires, qui fait craindre une asphyxie de l'économie. La Bourse de Paris a grappillé 0,11%, Francfort a pris 0,09%, Milan a cédé 0,09%. Londres a de son côté gagné 0,58%, soutenu par ses valeurs pétrolières et AstraZeneca. A Wall Street, le Dow Jones a gagné 0,04%, l'indice Nasdaq a perdu 0,25% et l'indice élargi S&P 500 a fini près de l'équilibre (-0,01%). "Le marché a été soumis à des forces contraires aujourd'hui", a commenté Angelo Kourafas, d'Edward Jones. L'euro progressait légèrement face au dollar (+0,16%), à 1,0577 dollar pour un euro.

La Bourse de Tokyo part en baisse, intercalée entre des indicateurs américains et chinois

La Bourse de Tokyo commençait mercredi en petite baisse, digérant notamment des ventes au détail meilleures que prévu aux Etats-Unis, une nouvelle paradoxalement inquiétante pour les marchés d'actions car susceptible d'inciter la banque centrale américaine à accentuer son resserrement monétaire. Les investisseurs en Asie étaient aussi prudents juste avant la publication d'une série d'indicateurs macroéconomiques en Chine, dont le PIB du pays au troisième trimestre qui devrait avoir sensiblement ralenti. L'indice vedette Nikkei perdait 0,39% à 31.915,56 points après 01H00 GMT et l'indice élargi Topix reculait de 0,28% à 2.285,76 points. Les ventes au détail en septembre aux Etats-Unis ont progressé davantage que prévu (+0,7% sur un mois) et les chiffres de juillet et d'août ont été révisés en hausse. La production industrielle américaine du mois dernier a aussi dépassé les attentes. Wall Street avait déjà hésité mardi entre voir le verre à moitié plein ou à moitié vide après ces indicateurs attestant la robustesse de l'économie américaine, mais risquant aussi d'irriter la Réserve fédérale américaine (Fed) qui aimerait voir l'appétit des consommateurs se calmer davantage, et l'inflation avec. Les rendements obligataires américains se sont par conséquent tendus mardi. Les prix du pétrole étaient en forte hausse mercredi matin en Asie. Vers 00H45 GMT le baril de WTI américain gagnait 2,03% à 88,42 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord prenait 1,8% à 91,52 dollars. Sur le marché des changes, le cours dollar/yen était stable vers 01H00 GMT, à 149,77 yens pour un dollar (-0,03%). L'euro descendait quant à lui à 158,22 yens (-0,15%), et s'échangeait pour 1,0564 dollar (-0,12%).

des articles mesurés dans l'indice des prix à la consommation (IPC) sont désormais inférieurs à 5%. Ce ralentissement combiné à une plus faible volatilité, devrait pousser la Banque du Canada à maintenir ses taux la semaine prochaine, ont-ils estimé. La banque centrale a maintenu le mois dernier son principal taux directeur à 5%, affirmant que l'économie était entrée dans une période "de plus faible croissance". Cette dernière a relevé 11 fois son taux directeur depuis mars 2022 pour ramener l'inflation à environ 2%, après un sommet de 8,1% en juin 2022.

AFFAIRE DU MEURTRE DE DJAMEL BENSMAIL Le parquet requiert des peines allant de 10 ans de prison à la peine capitale

Le Procureur général près le tribunal criminel d'appel à Alger a requis, mardi, des peines allant de 10 ans de prison ferme à la peine capitale à l'encontre des accusés dans l'affaire du meurtre de Djamel Bensmail en août 2021, à Larbaâ Nath Irathen, dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Le procureur général a requis la peine la plus lourde, à savoir la peine capitale à l'encontre des individus accusés d'actes terroristes et subversifs attentatoires à la sécurité de l'Etat, à l'unité nationale et à la stabilité des institutions ainsi qu'à leur fonctionnement normal, en semant la terreur au sein de la population et en créant un climat d'insécurité par l'agression morale et physique contre les personnes, mettant leurs vies et leurs biens en danger.

Les accusés ont, également, commis le délit de participer à un homicide volontaire avec prémeditation, délit d'agression portant atteinte à l'intégrité territoriale et complot, délit de la mise à feu volontaire des forêts ayant entraîné la mort de plusieurs personnes, délit de torture, discours de haine et participation dans les associations et groupes dont les activités sont passibles de peines prévues par l'article 87 du Code pénal.

S'agissant des accusés pour les délits d'incitation à l'attropurement armé, incitation à la violence contre les membres de la force publique durant l'accomplissement de leurs missions, incitation au sabotage des biens d'autrui, création et gestion d'un site électronique dédié à la promotion de programmes, d'idées, d'informations, de dessins ou encore de photos susceptibles d'attiser la discrimination et le discours de haine dans la société, le procureur général a requis une peine maximale de dix ans (10) de prison ferme.

Dans son long réquisitoire, le procureur général a affirmé que toutes les preuves, pistes, vidéos et investigations relatives à cette affaire démontrent que l'incendie, l'assassinat et le lynchage du cadavre du jeune Djamel Bensmail dans la région de Larbaâ Nath Irathen étaient "un piège ourdi et orchestré" par nombre d'accusés "sur ordre du terroriste Ferhat M'henni, en vue de semer le trouble et la zizanie et porter atteinte à l'intégrité de la patrie". Il a été établi, selon le Procureur général, que "douze (12) accusés appartenient au mouvement terroriste "MAK" du fait de preuves irrefutables.

Ces derniers avaient incendié la région sur ordre et direct du terroriste Ferhat M'henni et avaient fait croire aux habitants locaux que Djamel Bensmail était l'auteur des faits, dans le but de semer le trouble et la zizanie et porter atteinte à l'unité nationale".

Le Procureur général a précisé que les accusés dont l'appartenance au MAK a été établie suite à leurs aveux à la cour et à l'enquête électronique menée sur leurs comptes Facebook, ont semé un sentiment de haine, de discrimination et de racisme ayant poussé les autres accusés à commettre des actes de barbarie sur la dépouille du défunt, ainsi que des actes de sabotage sur les biens d'autrui.

Pour rappel, le tribunal criminel de première instance de Dar El-Beida avait prononcé, le 24 novembre 2022, des peines à l'encontre de 94 accusés dans la même affaire.

Le tribunal avait condamné 49 accusés à la peine capitale, 28 accusés à des peines allant de deux (02) à dix (10) ans de prison ferme, et en avait acquitté 17 autres.

SÉTİF

Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de quantités de drogue à Mezloug

Les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Sétif, ont démantelé, dans la commune de Mezloug (12 km au sud de Sétif), un réseau criminel composé de 5 individus s'adonnant au trafic de drogues et de substances psychotropes, a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps constitué.

L'opération menée par les policiers de

LUTTE CONTRE LA MIGRATION CLANDESTINE L'Algérie va bientôt mettre en place une instance nationale (MAE)

Une instance nationale dédiée à la question de la migration clandestine sera "bientôt" mise en place en Algérie pour une meilleure prise en charge de ce phénomène, a annoncé mardi à Alger, le directeur général des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger au ministère des Affaires étrangères, Rachid Meddah.

S'exprimant dans une allocution à l'occasion de l'ouverture d'un atelier de formation sur "la gestion des migrations" organisé par le Bureau de l'Organisation internationale des migrations (OIM) en Algérie, M.

Meddah a expliqué que cette instance, qui "regroupera tous les acteurs concernés par la question de la migration clandestine à l'échelle nationale, aura pour mission l'élaboration d'une stratégie nationale pour mieux lutter contre ce fléau, et ce, tout en respectant les conventions internationales ratifiées par l'Algérie".

Selon le responsable du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, l'idée de créer cette instance est dictée par "la conviction des autorités algériennes de l'inefficience de l'approche sé curitaire suivie jusqu'ici dans d'autres pays".

Rappelant, dans ce sens, que l'approche algérienne de lutte contre la migration clandestine était une "approche humaine", le directeur général des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger a souligné que l'Algérie mobilisait d'"importants moyens en amont et en aval pour contrer ce phénomène".

Faisant observer, à ce sujet, que l'Algérie est passée ces dernières années d'un pays de transit à un pays d'accueil pour des milliers de migrants en provenance notamment des pays du Sahel, le conférencier



a précisé qu'elle prenait en charge ces migrants dans des centres d'accueil, assurait leur rapatriement dans leurs pays d'origine en coordination avec ces derniers et aidait désormais des pays africains à travers l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement.

L'Algérie mobilise aussi des moyens énormes pour lutter contre les réseaux du trafic d'êtres humains et collabore avec des organisations internationales de lutte contre la migration clandestine", a-t-il ajouté, notant que d'autre part, "l'Algérie mène une politique proactive à l'échelle internationale, en plaident notamment pour la prise en charge des véritables causes de ce fléau, à l'instar de la pauvreté extrême, l'instabilité politique et des conflits, ainsi que l'impératif

de privilégier la coordination avec les pays d'origine et le renforcement des politiques de développement dans ces pays".

Pour sa part, le coordinateur résident de l'ONU en Algérie, Alejandro Alvarez, a indiqué exprimé la grande satisfaction des Nations unies "des efforts de l'Algérie et de son rôle leader concernant la lutte contre le phénomène de la migration clandestine". M. Alvarez a déclaré que l'Algérie est un pays stable, prospère et solidaire par excellence.

Elle est devenue un pays d'accueil pour des milliers de migrants grâce justement à son approche humaine désormais consolidée par l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement".

"Cette approche ne se limite pas uniquement à la prise en charge des migrants, mais elle

interdit aussi les discours de haine et de stigmatisation à leur encontre, chose qui est très rare dans d'autres pays", a-t-il ajouté.

De son côté, le chef du Bureau de l'OIM en Algérie, Paolo Caputo, a indiqué dans son intervention que "cette formation succède à plusieurs années de collaboration étroite et fructueuse entre le gouvernement algérien et l'OIM".

Elle représente une occasion unique de consolider et de renforcer davantage ce partenariat".

A souligner que l'atelier de formation sur la gestion des migrations, devant s'étaler sur trois jours, est destiné aux cadres des différents ministères et de plusieurs organismes nationaux, à l'instar du Croissant rouge algérien (CRA) et du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH).

VILLES DURABLES

Nécessité d'impliquer les acteurs locaux dans la dynamique urbanistique (rencontre)

Les participants à un 1er séminaire national ayant pour thème "Les villes algériennes face aux enjeux du développement durable : quelles transformations dans la fabrique urbaine" organisé mardi à l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTD), ont souligné la nécessité d'impliquer les acteurs locaux dans cette dynamique urbanistique.

C'est ce qu'a affirmé le doyen de la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de l'UMMTD, Dr Laïche Mohamed, dans sa communication intitulée "les villes durables en Algérie : entre ambitions et réalisations complexes", insistant sur le rôle des acteurs locaux dans cette démarche.

"Les acteurs locaux sont au cœur de cette transformation", a-t-il assuré, soulignant toutefois "la complexité de la mobilisation de ces derniers en raison notamment des enjeux qui dépassent

parfois leurs visions", a-t-il dit. De son côté, le docteur en management des politiques publiques, Oumohand Aissa, qui a donné une communication sur "Les villes algériennes entre constat et mutations : quel défi pour une économie urbaine durable", a, lui aussi, insisté sur l'importance de l'implication des acteurs locaux dans cette dynamique de développement urbain durable.

Dans la dynamique locale en faveur des villes durables, il y a lieu de privilégier la démarche participative et inclusive", a-t-il insisté, préconisant la vulgarisation de cette culture "novatrice" (villes durables) au niveau des cycles d'éducation, le renforcement des capacités des acteurs institutionnels, de la société civile, des opérateurs économiques, des postes consulaires et autres, pour l'aboutissement de cette démarche. Ce premier séminaire national sur les villes

algériennes face aux enjeux du développement durable est organisé par le laboratoire Développement, économie, finance et institutions (DEFI) de la faculté des Sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion. Cette rencontre de deux jours tentera de proposer des solutions aux questions liées au phénomène d'étalement urbain et son lot de manifestations nuisibles (constructions illégales, consommation des espaces agricoles, congestion, pollutions), à la gestion des déchets urbains, aux "risques accrus", la congestion des réseaux de circulation, les instruments d'urbanisme, l'économie urbaine durable, entre autres. Le but étant de réfléchir autour de modèles de développement des villes qui s'inscrivent sur la voie de la durabilité, en s'appuyant sur deux leviers majeurs : l'innovation technologique et l'écologie, selon les organisateurs.

la BRI a permis de saisir 4.035 comprimés psychotropes et 1,6 gramme de cocaïne, a-t-on fait savoir de même source, soulignant que 5 individus âgés de 24 à 40 ans ont été interpellés au cours de l'opération qui a également permis de mettre la main sur 4,8 grammes de diverses produits stupéfiants, d'une quantité de kif traité, d'une arme blanche prohibée et d'un pistolet à impulsion électrique. Cette opéra-

tion s'inscrit dans le cadre des efforts des services de sécurité visant à lutter contre la criminalité liée à la promotion des stupéfiants et des substances psychotropes, a-t-on précisé.

Selon la même source, les policiers sont intervenus à la suite de l'exploitation d'informations selon lesquelles un réseau criminel activait dans le trafic de drogues dans la commune de Mezloug où un pre-

mier suspect âgé de 36 ans a été arrêté.

À l'issue de la procédure d'enquête, les suspects ont été déférés devant la juridiction territorialement compétente pour "constitution d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le transport, la détention et la promotion de substances psychotropes, dont des drogues dures" et "possession d'armes blanches prohibées".

APS

PAUVRETÉ DANS LE MONDE

Plus d'un milliard de personnes n'ont pas de quoi satisfaire leurs besoins élémentaires (ONU)

Plus d'un milliard de personnes n'ont pas de quoi satisfaire leurs besoins élémentaires en matière d'alimentation, d'eau, de soins de santé ou d'éducation, une situation exacerbée par les conflits, la crise climatique, la discrimination et l'exclusion, déplore le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres.

Dans un message marquant la Journée internationale des Nations unies pour l'élimination de la pauvreté, M. Guterres ajoute que des milliards d'autres n'ont pas accès à des installations sanitaires ni à l'énergie, à l'emploi, au logement ou aux filets de sécurité sociale, relevant que près de 700 millions de personnes s'en sortent à peine et vivent avec moins de 2,15 dollars par jour. Dans le même temps, les conflits, la crise climatique, la discrimination et l'exclusion - en particulier subies par les femmes et les filles - aggravent la détresse. Pour le chef de l'ONU, "cette situation est accentuée par un système financier mondial obsolète, dysfonctionnel et injuste qui empêche les pays en développement d'investir dans la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement durable".

"Si les tendances actuelles se



maintiennent, près de 500 millions de personnes vivront encore dans l'extrême pauvreté en 2030", a-t-il averti dans son message à l'occasion de cette Journée, célébrée le 17 octobre de chaque année. Lors du Sommet sur les objectifs de développement durable tenu en septembre, les dirigeants du monde entier ont reconnu qu'il était nécessaire de

réformer l'architecture financière internationale, s'engageant à mettre en place un plan audacieux pour sauver les ODD, accélérer les efforts visant à éliminer la pauvreté partout dans le monde. Il s'agit notamment de soutenir la mise en place d'un plan de relance des ODD qui mobilisera au moins 500 milliards de dollars par an pour financer

les investissements nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Les dirigeants sont également convenus d'une action ciblée visant à réduire la pauvreté et les souffrances de toutes les personnes, qu'il s'agisse de transformer les systèmes alimentaires et éducatifs ou de créer des emplois décent et d'étendre la protection sociale.

Cette journée est célébrée cette année, sous le thème "Travail décent et protection sociale pour mettre la dignité en action", qui s'appuie sur des témoignages de première main montrant que les personnes piégées dans l'extrême pauvreté travaillent souvent de longues heures éprouvantes dans des conditions dangereuses et non réglementées, mais ne parviennent toujours pas à gagner suffisamment d'argent pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
Le bilan du naufrage sur le fleuve Congo s'élève à 52 morts**

Les corps d'au moins 52 personnes ont été retrouvés dans le fleuve Congo en RDC, après le chavirage de leur bateau à la fin de la semaine dernière, a déclaré un ministre provincial, avertissant que le bilan pourrait encore s'alourdir et que de nombreuses personnes sont toujours portées disparues.

Le bateau transportait plus de 300 personnes lorsqu'il s'est renversé près de la ville de Mbandaka, dans le nord-ouest de la République démocratique du Congo, dans la nuit de vendredi.

Un précédent bilan faisait état de 47 morts. Didier Mbula, ministre provincial de la Santé de la province de l'Équateur, a déclaré que le nombre de morts avait augmenté depuis. "Nous avons enregistré 52 corps sans vie qui ont été évacués.

Les équipes de recherche sont toujours sur le terrain et travaillent.

Ce bilan est encore provisoire et il pourrait encore s'alourdir", a-t-il déclaré.

**ETATS UNIS
3 morts et 1 blessé dans une fusillade entre voitures à Los Angeles**

Trois personnes ont été tuées et une quatrième blessée dans une fusillade entre deux voitures lundi soir à Los Angeles, aux Etats-Unis, ont rapporté mardi les médias locaux, citant la police.

Un porte-parole du département de police de Los Angeles a déclaré à KABC-TV, la chaîne phare du réseau ABC sur la côte ouest, que la fusillade s'était produite lundi vers 21h30 heure locale dans le quartier de North Hollywood.

Les coups de feu provenaient d'une berline argenteé transportant trois ou quatre hommes, a indiqué la chaîne, ajoutant que les suspects avaient tiré sur une berline noire avant de s'enfuir.

Une personne est décédée sur place.

Deux autres victimes de la fusillade se sont rendues à l'hôpital local à bord de la berline noire, mais sont décédées peu de temps après leur arrivée, selon la chaîne.

Aucun suspect n'a été interpellé, et le motif de la fusillade fait toujours l'objet d'une enquête, a-t-elle ajouté.

**PAYS-BAS
Saisie de 7,7 tonnes de cocaïne**

La police néerlandaise a annoncé mardi avoir arrêté au nord de Rotterdam six hommes ayant retiré d'un camion en provenance d'Anvers (Belgique) au moins 7,7 tonnes de cocaïne, cachées dans un chargement de bananes.

Les douanes anversoises avaient à la suite d'une enquête repéré la cocaïne dans un chargement de bananes, et informé une équipe de police luttant contre les importations à grande échelle de cocaïne via le port d'Anvers vers les Pays-Bas, ont expliqué les forces de l'ordre.

Cette équipe belgo-néerlandaise a suivi lundi le camion jusqu'à Bleiswijk, un village au nord de Rotterdam, ont-elles expliqué dans un communiqué.

Les douanes néerlandaises avaient peu avant annoncé avoir saisi plus de 29,702 kilos de drogue au premier semestre 2023, plus qu'à la même période l'année dernière (22,009 kilos).

Les Pays-Bas et la Belgique, avec l'Espagne dans le trio de tête européen pour les livraisons de cocaïne expédiée principalement du Panama, de la Colombie et d'Equateur, s'inquiètent de la criminalité associée au trafic de cocaïne.

APS

VIETNAM

Deux pêcheurs morts et 13 disparus dans le naufrage de deux bateaux

Deux pêcheurs vietnamiens sont morts et 13 sont portés disparus, après le naufrage de deux bateaux dans une tempête en mer de Chine méridionale, ont annoncé mardi les autorités et les médias d'Etat.

Des régions du centre du Vietnam enregistrent depuis plus d'une semaine de fortes précipitations, qui ont provoqué de graves inondations à l'intérieur des terres et des conditions de navigation dangereuses en mer. Deux bateaux avec un total de 93 pêcheurs à bord ont coulé en raison d'un "tourbillon et de fortes vagues", à proximité des îles Spratly, selon un communiqué du gouvernement publié sur son site internet. Les

deux pêcheurs sont morts après avoir été sortis de l'eau, a précisé l'agence de presse vietnamienne (Vietnam News Agency).

Au total, 78 personnes ont été secourues par des navires pêchant à proximité, selon le gouvernement. Le Premier ministre vietnamien, Pham Minh Chinh a demandé à l'armée, aux autorités locales et aux secouristes de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour retrouver les 13 pêcheurs disparus, dont les dernières nouvelles remontent à lundi, poursuit le communiqué.

Le week-end dernier, deux personnes ont trouvé la mort et des milliers de maisons ont été inondées en raison de fortes précipita-

tions dans le centre du pays, notamment dans les villes de Danang et de Hue. Le Vietnam est fréquemment touché par des conditions météorologiques difficiles pendant la saison des pluies, qui s'étend de juin à novembre. Les catastrophes naturelles, notamment les inondations et les glissements de terrain, ont fait une centaine de victimes dans le pays depuis le début de l'année, selon l'Office général des statistiques.

Les scientifiques ont alerté sur les phénomènes météorologiques extrêmes, qui deviendront de plus en plus intenses et fréquents à l'échelle mondiale en raison du changement climatique.

NÉPAL

Décès d'une alpiniste russe dans l'Himalaya

L'alpiniste russe Nadezhda Oleneva est décédée à 38 ans dans un accident survenu dernièrement dans l'Himalaya, pendant son ascension du sommet Dhaulagiri, ont annoncé mardi des secouristes népalais.

Oleneva était portée disparue depuis samedi dernier, après avoir chuté dans une crevasse, à une altitude d'environ 6,700 mètres. Son corps n'a pas pu être ré-

cupéré en raison de mauvaises conditions météorologiques.

Cette habituée de la montagne escaladait le Dhaulagiri, considéré comme le septième plus haut sommet du monde.

Elle était en compagnie de deux autres alpinistes, sans oxygène d'appoint et sans guide.

"Elle a été repérée dimanche, mais la neige avait recouvert la zone. Une opération de longue

haleine a été menée, mais n'a pas permis de retrouver son corps", a déclaré à Iswari Paudel, directeur de la société Himalayan Guides Nepal.

Nadezhda Oleneva faisait partie d'une équipe qui avait réalisé la première ascension d'un sommet isolé au Kirghizstan, il y a deux ans.

Une semaine avant cet accident, deux alpinistes américains

et deux guides népalais avaient trouvé la mort dans une avalanche sur un au tre sommet, le mont Shishapangma (sud-ouest de la Chine).

Le sommet du Dhaulagiri, qui culmine à 8.170 mètres, a été escaladé pour la première fois en 1960 par une équipe autrichienne et suisse et a depuis été gravi par des centaines de personnes.

GRÈCE

Un mort dans le naufrage d'un bateau de migrants

Un migrant est mort tandis que 37 personnes étaient secourues, ont annoncé mardi les garde-côtes grecs, après un deuxième naufrage mortel d'une embarcation de migrants dans l'espace de deux jours.

Le porte-parole des garde-côtes a indiqué que le groupe de migrants avait réussi à alerter les autorités alors que leur canot prenait l'eau, près de l'île de Lesbos.

Une personne a été retrouvée inconsciente pendant le sauvetage, et elle a plus tard été déclarée décédée à l'hôpital. "L'autopsie

montrera la cause du décès, qui pourrait être dû au froid", a précisé le porte-parole des garde-côtes.

Lundi, les garde-côtes ont retrouvé trois corps après qu'une embarcation transportant des migrants a chaviré au large de l'île de Symi, dans l'est de la Grèce.

Huit migrants ont été secourus et deux autres ont réussi à gagner le rivage seuls.

Des dizaines de milliers de migrants, principalement en provenance de Syrie, d'Afghanistan et du Pakistan, sont entrés en

Grèce ces dernières années, depuis les frontières maritimes et terrestres avec la Turquie. La police portuaire grecque, avec l'aide de Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières, patrouille régulièrement dans la zone maritime de l'est de la mer Egée, face à la Turquie.

Malgré les nombreuses opérations de sauvetage des embarcations en difficulté menées par les autorités grecques, de nombreux naufrages ont lieu dans cette zone, faisant souvent des victimes.

CONSTANTINE**Lancement d'une vaste campagne de volontariat pour le nettoiement des structures de santé (DSP)**

Une vaste campagne de volontariat pour le nettoyage des structures de santé, a été lancée, mardi, dans la wilaya de Constantine, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale d'hygiène hospitalière (le 17 octobre de chaque année), a-t-on appris du directeur de la Santé et de la population (DSP), Youcef Benaziz.

L'opération porte sur l'assainissement de l'environnement interne et externe de l'ensemble des structures de santé à travers la collecte des déchets ordinaires et la stérilisation et l'entretien des unités médicales et blocs opératoires entre autres, a indiqué à l'APS, le même responsable. L'objectif de la démarche est de "donner un visage avenant", notamment aux établissements d'envergure, à l'instar du centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr.Ben Badis, a-t-il précisé. Organisée en collaboration avec les associations activant dans ce domaine, l'initiative a ciblé diverses infrastructures dont les établissements de santé de proximité, les établissements publics hospitaliers (EPH) et les établissements hospitaliers spécialisés (EHS), a ajouté la même source.

Elle vise, a également affirmé M. Benaziz, à améliorer les conditions d'hospitalisation des malades issus de plusieurs wilayas de l'Est du pays, tout en contribuant à réduire le taux d'infections et se protéger d'éventuels épидémies. Des actions vulgarisation et de sensibilisation liées à cette initiative ciblent également les unités de dépistage et de suivi (UDS) et les polycliniques, dans le but d'inculquer une culture de citoyenneté, a-t-on noté. Des journées d'information en faveur des personnels de la santé, figurent également au programme de cette campagne qui se poursuivra jusqu'à la semaine prochaine.

ADRAR**Plus de 65 nouveaux inscrits à l'annexe de la faculté de médecine**

Au total 66 nouveaux étudiants, ont été inscrits à l'annexe de la faculté de médecine, ouverte cette année, pour la première fois, à l'université Ahmed Draya d'Adrar, a-t-on appris mardi des responsables de l'annexe.

Faisant partie d'une quinzaine de structures similaires ouvertes à l'échelle nationale au titre de l'actuelle année universitaire, cette structure, rattachée initialement à la faculté "Benaouda Benzerdjab" de Tlemcen, devra assurer la formation des inscrits sous un encadrement polyvalent des facultés d'Adrar, des praticiens spécialistes exerçant à l'hôpital d'Adrar, en sus d'une commission de missionnaires de l'université de Tlemcen, a indiqué la directrice de l'annexe, la Pr. Khawla Hafed. Cette structure s'est vue accorder tous les moyens matériels nécessaires, dont les équipements biomédicaux mobilisés par les autres laboratoires des facultés des sciences de la vie, chimie, physique et microbiologie relevant de l'université.

Selon la même responsable, les inscrits devront suivre trois ans de formation au niveau de l'annexe d'Adrar avant d'être orientés en leur 4ème année à la faculté-mère de Tlemcen en attendant l'achèvement des dispositions portant promotion de cette structure en faculté de médecine à paraître à l'université d'Adrar. Les responsables de l'annexe fondent de larges espoirs sur l'ouverture de l'hôpital de 240 lits d'Adrar, réceptionné et équipé à la satisfaction des nouveaux inscrits en médecine. La présidente de la commission de la santé à l'assemblée populaire de la wilaya, Zineb Dehadj, a, lors des travaux de l'APW, appelé à hâter l'ouverture de cet hôpital dans le but de renforcer les prestations médicales, la prise en charge des malades et l'accompagnement de la formation des inscrits de l'annexe de médecine d'Adrar.

SKIKDA**Deux nouveaux hôpitaux projetés dans la wilaya (DSP)**

Deux projets portant sur la réalisation de deux (2) nouveaux hôpitaux dans les communes de Skikda et de Collo, dans la wilaya de Skikda, ont été inscrits, a indiqué, mardi, le directeur de la santé et de la population, Larbi Zerrouki.

Ce responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que le choix du terrain où sera implanté

l'hôpital de Skikda, de 240 lits, a déjà été effectué, tandis que l'assiette devant accueillir celui de Collo (120 lits) est dans la phase du "choix de terrain". Ces deux projets, qualifiés "d'importants", ont nécessité un investissement public de 460 millions de dinars, selon le même responsable qui a souligné que ces deux structures permet-

tront une "amélioration notable" du service public de santé et contribueront à la création de nombreux emplois.

Le DSP a également fait savoir que le wali de Skikda, Mme Houria Meddah, a instruit toutes les parties responsables de la réalisation des deux hôpitaux à l'effet de hâter l'entame de leur réalisation.

HYGIÈNE HOSPITALIÈRE**Installation d'un Comité chargé d'élaborer une loi-cadre relative à la prévention**

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a installé mardi à Alger, le Comité chargé d'élaborer une loi-cadre relative à la prévention et aux risques sanitaires.

La cérémonie d'installation a eu lieu, à l'occasion de la 2ème journée nationale de l'hygiène hospitalière dans les établissements de santé, publics et privés, avec pour slogan "Une hygiène hospitalière de qualité: clé du soin sécurisé".

Dans son allocution, le ministre de la Santé a mis l'accent sur l'importance de l'"implication" de tous les secteurs concernés pour réduire les infections et protéger les patients et les professionnels de la santé, soulignant que la loi, permettra de "définir le rôle et les responsabilités" de chaque secteur.

Dans une déclaration à la presse, le directeur général de la prévention au ministère de la Santé, Djamel Fourar, a fait savoir que le Comité en question dispose jusqu'au mois de



février pour préparer la première mouture de la loi-cadre relative à la prévention et aux risques sanitaires.

Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé, bureau Algérie, Hamadou Nouhou, a été invité, pour sa

part, l'Algérie pour "ses investissements dans l'hygiène hospitalière ainsi que l'expérience accumulée dans ce domaine".

Il a précisé que l'OMS continuera à accompagner l'Algérie dans son processus

de mise en œuvre de la stratégie et des programmes visant à réduire les infections associées aux soins", et à "faciliter le partage de son expérience avec les pays de la sous-région".

M. Nouhou a estimé que cette journée permet de faire participer notamment, les responsables du secteur de la santé, les personnels de santé et les associations de malades pour "assurer un soin de qualité à tous les patients" et de rappeler les mesures urgentes à prendre par tous les partenaires, pour promouvoir et mettre en œuvre les engagements pris par les Etats membres d'ici 2030.

A noter qu'une minute de silence a été observée par les participants à cette journée, à la mémoire des martyrs des massacres du 17 octobre 1961.

SIDI BEL ABBES**La nécessité d'intensifier les actions de prévention contre les maladies professionnelles (rencontre)**

Les participants à une rencontre régionale ouest sur "la prévention des cancers professionnels", organisée mardi à Sidi Bel Abbès sous le slogan "identifier les cancers professionnels, un pas vers la prévention", ont mis l'accent sur la nécessité d'intensifier les actions de prévention pour préserver la santé et la sécurité du personnel dans l'environnement professionnel.

Dans ce contexte, le Directeur central de la prévention au niveau de la Caisse nationale des assurances sociales des salariés (CNAS) à Alger, Djamel Matari, a insisté sur la nécessité de "mettre l'accent et déterminer les raisons menant aux maladies professionnelles", dont les maladies cancéreuses et la prévention, l'échange d'expériences dans ce domaine, outre la sensibilisation sur l'importance des actions préventives dans la préservation de la santé et la sécurité du personnel".

Le Directeur de wilaya de la CNAS de Sidi Bel Abbès, Benchifa Bouanani, a insisté pour sa part sur "l'importance

d'informer, sensibiliser et inciter les employeurs à la prévention des risques professionnels et débattre du phénomène de réticence concernant la déclaration des maladies professionnelles".

Les intervenants, notamment des médecins, des universitaires et cadres du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, des spécialistes dans la sécurité et la médecine du travail, ont débattu de différents axes, dont "les cancers professionnels, réalité et perspectives", "étapes de déclaration des maladies professionnelles", "produits cancéreux sur les lieux de travail reconnus selon le plan national du cancer", "les mesures et conditions de travail qui peuvent développer des cancers professionnels", "le rôle de la CNAS dans le système de prévention des risques professionnels".

Les intervenants ont, par ailleurs, salué les efforts de l'Etat, qui veille à la promotion de la politique nationale de prévention des risques professionnels, à travers plusieurs textes législatifs et réglementaires dans le domaine de la

prévention sanitaire, la sécurité et médecine du travail, outre l'engagement de la CNAS à la concrétisation de la politique nationale de la prévention des risques professionnels, à travers de multiples interventions sur le terrain, en vue de préserver la santé du personnel et en leur faisant connaître les dispositions de prévention individuelles et collectives, afin de garantir une vie professionnelle saine et instaurer une culture de prévention des risques professionnels.

Cette rencontre, placée sous le patronage du Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, sous la supervision du wali de Sidi Bel Abbès, initiée par la CNAS, en partenariat avec l'Association algérienne de la médecine du travail, a enregistré la présentation de statistiques sur différentes activités de la CNAS, cette année, en présence des parties prenantes dans le domaine de la prévention et de la santé en milieu professionnel, des responsables d'entreprises, syndicats de travailleurs et des représentants de la société civile.

"OCTOBRE ROSE" À SÉTIF**Sensibilisation à grande échelle au diagnostic précoce du cancer du sein**

Une vaste campagne de sensibilisation au diagnostic précoce du cancer du sein a été lancée, cette semaine, sur le parvis de la Maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, a indiqué, lundi, la responsable du service Gynécologie-obstétrique de l'Hôpital Mère et enfant de Sétif.

Le Pr. Leïla Chouali a souligné, dans une déclaration à

l'APS, que cette opération qui cible les femmes âgées de 28 à 50 ans, "a permis de découvrir, jusqu'à aujourd'hui, plusieurs cas suspects de cancer du sein qui ont été aussitôt dirigés vers des structures médicales spécialisées pour effectuer des consultations approfondies et déterminer le traitement à suivre". La spécialiste a expli-

qué que le cancer du sein est la maladie la plus dangereuse et la plus diagnostiquée chez les femmes dans la région, ce qui nécessite des efforts concertés de tous les acteurs, notamment la société civile pour sensibiliser les femmes, en particulier, et la société, en général, au diagnostic précoce à l'effet de prévenir le mal et le traiter efficacement et à moindre coût.

Cette campagne, initiée par la Direction de la Santé et de la population (DSP) en coordination avec de nombreuses associations et radiologues privés, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de santé de proximité, cible le plus grand nombre possible de femmes, en particulier celles n'ayant pas encore subi ni test ni mammographie, selon la même source. L'initiative, supervisée par un personnel médical spécialisé du Centre hospitalo-universitaire Saâdna-Abdenour, de l'Hôpital Mère et Enfant et le Centre anti-cancer (CAC) de Sétif, ambitionne "d'inculquer une culture du diagnostic précoce" de cette maladie et de "sensibiliser tous azimuts à l'importance de la prévention, en fournissant des moyens de contrôle médical et de traitement en temps opportun". A cette occasion, des brochures illustrées et des dépliants ont été distribués, tandis que des conseils et des recommandations ont été prodigués au cours de cette campagne qui se poursuivra jusqu'au 19 octobre "pour sensibiliser au maximum à la nécessité de l'autopalpation" et "mettre en évidence le rôle du diagnostic précoce dans l'amélioration du taux de guérison du cancer du sein et réduire, ainsi, le taux de mortalité".

AGGRESSION SIONISTE À GHAZA

Les services de santé ciblés par 41 attaques depuis le 7 octobre (OMS)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, mardi, que les services de santé de la bande de Gaza ont été soumis à 41 attaques de l'armée sioniste depuis le 7 octobre.

Le porte-parole de l'organisation, Tariq Yassarevic, a déclaré que la situation sanitaire à Gaza est préoccupante, ajoutant : "Les services de santé ont été soumis à 41 attaques de l'armée sioniste depuis le 7 octobre".

Yassarevic a souligné que les stocks de médicaments qui se trouvaient dans l'enclave avant le début de l'agression étaient épuisés et que les réserves de carburant étaient sur le point de s'épuiser.

Il a souligné le problème de l'incapacité de l'organisation onusienne à fournir de l'aide à Gaza, notant la présence de 80 tonnes de fournitures médicales et de médicaments contre les maladies chroniques au terminal de Rafah.

Le responsable de l'OMS a souligné que l'organisation travaillait à différents niveaux pour fournir de l'aide à la ville assiégée. Pour le onzième



jour, l'armée sioniste continue de cibler la bande de Gaza avec d'intenses frappes aériennes qui ont détruit des quartiers entiers et fait des milliers de morts et de blessés parmi les civils palestiniens.

Mardi, l'UNRWA (organisme chargé d'aider les réfu-

giés palestiniens) a mis en garde, dans un communiqué, contre le danger de l'interruption de l'approvisionnement en eau potable pour les civils, ainsi que contre le risque élevé de sécheresse et de maladies infectieuses dus à l'affondrement des services d'assainissement. Juliette Touma, directrice des médias de l'UNRWA, a déclaré : "Aucune marchandise n'est entrée dans la ville densément peuplée depuis le 7 octobre.

Pas de carburant, pas de nourriture, pas d'eau et aucune autre sorte d'aide".

EPIDÉMIE DE DENGUE

Plus de 1.100 morts depuis janvier 2023 au Bangladesh

Le nombre de décès dus à la dengue au Bangladesh a dépassé les 1.100 depuis le début de l'année, selon la Direction générale des services de santé du pays.

Au cours des dernières 24 heures, 13 personnes sont décédées, portant le nombre total des victimes à 1.109 morts.

La barre des 1.000 morts a été atteinte le 1er octobre, soit plus de 100 personnes décédées en une semaine et demie.

Au cours de la première décennie d'octobre, plus de 25.000 nouveaux cas de la maladie ont été détectés dans le pays. Le mois

de septembre a été un mois record en termes d'intensité de l'incidence, avec près de 80.000 personnes infectées enregistrées. Le nombre total de cas de fièvre détectés depuis janvier s'est élevé à près de 229.000. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé en septembre que l'épidémie de dengue au Bangladesh était la plus grave jamais enregistrée dans l'histoire. La dengue prévaut dans les pays avec un climat tropical et subtropical. Le virus est transmis par des moustiques femelles. L'Organisation mondiale

de la santé note qu'au cours des dernières années, la dengue est devenue une infection qui se propage rapidement dans toutes les régions de l'OMS.

Le nombre d'infections est estimé à entre 100 et 400 millions de cas par an.

Selon des informations de l'OMS, plus de 80% des cas évoluent généralement facilement ou sont asymptomatiques.

Toutefois, le virus risque de provoquer une maladie aiguë respiratoire pouvant entraîner des complications potentiellement mortelles.

La Chine promet une aide au Bangladesh

La Chine fournira au Bangladesh une aide pour la lutte contre la dengue, a annoncé mercredi l'ambassadeur de Chine au Bangladesh, Yao Wen, lors d'une cérémonie de don de kits contre cette infection virale à un grand hôpital de Savar, dans la banlieue de Dacca.

Depuis le début de l'année, 1.109 per-

sonnes sont mortes de la dengue sur les 228.779 cas recensés jusqu'ici, selon le ministère bangladais de la Santé.

M. Yao a exprimé sa sympathie à l'égard des personnes décédées et ses condoléances aux membres de leur famille. Le ministre bangladais de la Gestion des catastrophes et des Secours,

Enamur Rahman, présent à cette cérémonie, a déclaré que la Chine était un partenaire de développement et un ami de longue date du Bangladesh.

"C'est un grand jour aujourd'hui", a-t-il salué, disant que son pays était "très reconnaissant envers le gouvernement et le peuple chinois".

Plus de 30.000 cas enregistrés au Laos

Le nombre de cas de dengue au Laos est passé à 30.323 jeudi après que 164 nouveaux cas ont été signalés au cours des dernières 24 heures, selon le ministère laotien de la Santé.

Jusqu'à présent, le virus de la dengue a causé 17 décès au Laos, selon un rapport publié par le Centre d'information et d'éducation pour la santé du ministère.

Le plus grand nombre de cas de dengue a été signalé dans la province d'Oudomxay (5.258), tandis que 4.497 cas ont été confir-

més dans la capitale laotienne Vientiane et 3.721 dans la province de Khammuan. Le ministère de la Santé a invité la population à rester vigilante, en particulier pendant la saison des pluies lorsque les moustiques vecteurs de la dengue se multiplient en raison de l'accumulation d'eau stagnante dans les environs.

Grâce à l'amélioration du diagnostic et du traitement de la dengue, le Laos a largement réussi à prévenir les décès évitables dus à la dengue ces dernières années, selon les médias.

GRANDE BRETAGNE

Londres gagnée par l'inquiétude des punaises de lit

L'inquiétude autour des punaises de lit gagne Londres, selon son maire Sadiq Khan, qui a mis en avant mardi les mesures de nettoyage mises en oeuvre dans les transports de la capitale britannique.

"C'est une véritable source de préoccupation. Les gens s'inquiètent que ces punaises à Paris ne posent problème à Londres", a déclaré le maire travailliste de la capitale britannique.

À l'opérateur des transports londoniens TfL (Transports for London), "nous prenons des mesures pour faire en sorte que nous n'ayons pas ces problèmes à Londres, en relations avec le nettoyage régulier du Tube (le métro) et

de nos bus", a-t-il ajouté. "TfL a l'un des meilleurs régimes pour nettoyer nos équipements la nuit", a-t-il souligné, et "nous parlons avec nos amis parisiens pour voir si on peut tirer des leçons".

"Pour un certain de nombre de raisons, on ne pense pas que ce problème surviendra à Londres", a-t-il ajouté, tout en écartant tout excès de confiance de la part de TfL.

Il a en outre indiqué avoir évoqué le sujet avec Eurostar qui, selon un récent communiqué de la compagnie ferroviaire transmanche, a lancé une "campagne de détection préventive" et a assuré ne pas avoir observé d'augmentation des punaises de lit à bord de ses

trains. L'augmentation du phénomène ne semble pas épargner le Royaume-Uni : selon des chiffres de la société spécialisée Rentokil, cités par l'Institut de la santé environnementale, les infestations ont augmenté de 65% au deuxième trimestre 2023 par rapport à l'année précédente.

Disparus de la vie quotidienne dans les années 1950, ces insectes qui se nourrissent de sang humain ont fait leur grand retour depuis une trentaine d'années dans les pays développés à la faveur d'un mode de vie plus nomade, de consommations favorisant l'achat de seconde main et d'une résistance croissante aux insecticides.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Une femme meurt toutes les deux minutes de causes liées à la grossesse ou à l'accouchement

On estime qu'une femme meurt toutes les deux minutes de causes liées à la grossesse ou à l'accouchement, déplore l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui publie mercredi, sa première feuille de route pour lutter contre l'hémorragie du post-partum (HPP) qui entraîne environ 70.000 décès chaque année.

Bien qu'elle soit évitable et traitable, l'HPP - définie comme des saignements excessifs après l'accouchement - est un problème qui représente la principale cause de décès maternels dans le monde.

Chez les survivantes, elle peut causer des handicaps et des traumatismes psychologiques qui durent des années, précise l'OMS, dans un communiqué.

"Les hémorragies sévères pendant l'accouchement sont l'une des causes les plus courantes de mortalité maternelle, bien qu'elles soient tout à fait évitables et traitables", a déclaré le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité dans le communiqué, précisant que cette nouvelle feuille de route fixe le cap vers un monde où davantage de femmes accoucheNT en toute sécurité et vivent ensuite en bonne santé avec leur famille". Selon l'OMS, les avancées obtenues dans la réduction de ces pertes sont minimes depuis 2015, et le monde n'est pas en voie d'atteindre les cibles connexes des objectifs de développement durable.

En effet, le but de la feuille de route, est d'aider les pays à agir pour réduire les profondes disparités observées entre eux en matière de taux de survie, qui démontrent elles-mêmes d'inégalités d'accès aux services de santé essentiels.

Elaborée à la suite de larges consultations auxquelles ont participé plus de 130 experts issus de différents domaines, la feuille de route pour lutter contre l'hémorragie du post-partum entre 2023 et 2030 fixe une série d'objectifs et d'activités en matière de recherche, de normes, de mise en œuvre et de plaidoyer.

Les mesures prioritaires consistent à élaborer de nouvelles orientations sur l'hémorragie du post-partum, qui soient de plus grande portée et couvrent la prévention, la détection et le traitement, à mener des recherches en vue d'innover et de renforcer l'accès à des interventions éprouvées, entre autres. De nombreux facteurs de risque peuvent être maîtrisés si des soins prénatals de qualité sont en place, notamment moyenant un accès à l'échographie, et si un suivi efficace est instauré dans les heures qui suivent la naissance.

"Chaque femme, où qu'elle vive, devrait avoir accès à des soins de maternité de qualité, fournis en temps opportun et fondés sur les services de soignants qualifiés et la disponibilité du matériel essentiel et de produits adaptés et efficaces.

C'est un élément essentiel pour traiter les saignements du post-partum et réduire les décès maternels", a déclaré pour sa part, Pascale Allotey, Directrice du Département Santé sexuelle et reproductive de l'OMS et du HRP, le programme spécial des Nations Unies en matière de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine.

Selon l'Agence sanitaire mondiale, plus de 85 % des décès dus à l'HPP surviennent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

Les facteurs de risque sont, en particulier, l'anémie, les anomalies placentaires et d'autres complications de la grossesse telles que les infections et la prééclampsie.

APS

CANCER DU SEIN MÉTASTATIQUE SYMPTÔMES, DIAGNOSTIC, TRAITEMENTS

Le cancer du sein métastatique est responsable de 10 000 décès chaque année en France. Le point sur les traitements et les recherches en cours avec le Dr Paul Cottu, oncologue à l'Institut Curie.

Avant d'expliquer ce qu'est un cancer du sein métastatique, il faut faire le point sur les symptômes. "Lorsqu'un cancer est localisé, la tumeur n'est présente qu'au niveau de l'organe concerné (la prostate, le sein, la vessie...) et éventuellement au niveau des ganglions alentours, explique le Dr Paul Cottu, oncologue médical à l'Institut Curie. Lorsque les cellules cancéreuses sortent de cet organe et vont se loger dans d'autres organes, on parle de métastases."

Tous les types de cancers peuvent donner des symptômes de métastases, mais le cancer du sein est connu pour se propager dans l'organisme : on voit alors apparaître des tumeurs plus ou moins nombreuses et plus ou moins grosses (de quelques millimètres à plusieurs dizaines de centimètres de diamètre) au niveau de l'os, du foie, du poumon, du cerveau, des ganglions et/ou de la peau - les principaux organes cibles par les métastases - mais pas que", explique le spécialiste. On parle alors de cancer du sein métastatique.

À savoir. Parmi les 50 000 cancers du sein diagnostiqués chaque année en France, 90 % à 95 % sont pris en charge à un stade précoce, ce qui évite l'apparition de métastases. En revanche, 5 % des cancers se présentent directement avec des métastases.

Le cancer du sein peut aussi évoluer pour devenir métastatique : les experts estimatent ainsi que 20 à 30 % des patients diagnostiqués d'un cancer du sein à un stade précoce développeront des métastases au cours de leur vie. "Le risque de métastases varie au fil du temps. Il est plus élevé les trois années suivant le diagnostic initial. Par la suite, ce risque diminue. Mais il reste toujours présent jusqu'à la fin de la vie", précise le Dr Cottu.

Le cancer du sein peut aussi évoluer pour devenir métastatique : les experts estimatent ainsi que 20 à 30 % des patients diagnostiqués d'un cancer du sein à un stade précoce développeront des métastases au cours de leur vie. "Le risque de métastases varie au fil du temps. Il est plus élevé les trois années suivant le diagnostic initial. Par la suite, ce risque diminue. Mais il reste toujours présent jusqu'à la fin de la vie", précise le Dr Cottu.

Le cancer du sein métastatique est potentiellement grave : il est responsable des 10 000 à 12 000 décès annuels liés au cancer du sein.

QUELS SONT SES SYMPTÔMES ?

On connaît les symptômes "classiques" du cancer du sein (une "masse" palpable au niveau du sein, qui s'accompagne parfois d'un écoulement



Les traitements médicamenteux : chimiothérapie thérapie ciblée, hormonothérapie...

Les traitements locaux qui éblent spécifiquement les métastases : radiothérapie, chirurgie, radiofréquence...

Les traitements médicaux qui éblent spécifiquement les métastases : radiothérapie, chirurgie, radiofréquence... Il est à noter que l'Institut Curie fait partie des centres en France à opérer ces dernières années pour freiner la progression des métastases au sein de cas de cancer du sein métastatique triple négatif.

Et aussi. À l'Institut Curie, de nombreuses études (cliniques et biométriques) sont en cours afin de mieux comprendre les processus métastatiques, la réponse immunitaire et les mécanismes de résistance aux traitements.

ON EN EST LA RECHERCHE ? Plusieurs traitements innovants ont été mis au point au cours des dernières années pour freiner la progression du cancer du sein métastatique.

Les inhibiteurs de CDK 4 et 6 se conjoint à l'hormonothérapie pour "bloquer" certaines enzymes impliquées dans la prolifération cellulaire, donc dans le mécanisme des symptômes (parmi lesquels la douleur) et du stress. Le maintien d'une activité physique adaptée est primordial, permettant aux patients de retrouver une meilleure qualité de vie et de diminuer leur risque de récidive.

Le plus utilisé contre les cancers du sein métastatiques hormono-dépendants, c'est la tamoxifène.

La prise en charge s'articule schématiquement autour de 3 grands axes :

immunothérapie. Les résultats de cette première mondiale viennent d'être publiés dans la revue Nature.

La patiente, une Américaine de 49 ans, souffrait d'un cancer du sein métastatique qui avait atteint d'autres organes et qui ne répondait à aucun traitement, y compris la chimiothérapie et l'hormonothérapie.

Le traitement a été administré dans le cadre d'un essai clinique de phase II dirigé par le Dr Steven Rosenberg, du Cen-

tre National de Cancer (NCI) à Bethesda (Maryland). Il a montré une rémission complète de 12 mois chez 17 % des patients, dont 11 % étaient toujours en rémission à 3 ans. Ces résultats sont prometteurs pour les patients atteints de cancer du sein métastatique.

Le tucatinib est un médicament qui se présente sous la forme de comprimés : il est prometteur pour les patients souffrant de cancer du sein HER2+, notamment avec des métastases osseuses.

Le pembrolizumab n'est pas encore accessible en France : ce médicament est toutefois promet pour dans le cadre des cancers du sein métastatiques dit "triple négatif" qui représentent 10 % à 15 % des cas. Il devrait succéder à l'atezolizumab dont les résultats sont décevants.

Selon une nouvelle étude publiée par le Duke University Medical Center (cours États-Unis) et menée par le Dr Paul Cottu, le pembrolizumab grâce à sa capacité de freiner la progression des métastases au sein de cas de cancer du sein métastatique triple négatif.

Et aussi. À l'Institut Curie, de nombreuses études (cliniques et biométriques) sont en cours afin de mieux comprendre les processus métastatiques, la réponse immunitaire et les mécanismes de résistance aux traitements.

Le cancer du sein : le cholestérol fournit l'énergie nécessaire à la formation de métastases.

La plupart des cellules cancéreuses meurent lorsqu'elles tentent de former des métastases pour freiner la progression du cancer du sein.

Dans de nombreux cas, les cellules cancéreuses meurent lorsqu'elles tentent de former des métastases pour freiner la progression du cancer du sein.

Le cholestérol est aussi un médicament utilisé contre les cancers du sein métastatiques hormono-dépendants : il bloque une mutation tumorale (qui concerne la protéine

PIK3CA) et freine le développement de la tumeur.

Le cholestérol cible spécifiquement les cancers du sein métastatiques associés à une surexpression du gène tumoral HER2 : ce médicament qui montre des résultats très intéressants est administré par voie intraveineuse (perfusion).

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

CANCER DU SEIN : LE CHOLESTÉROL FAVORISE LES MÉTASTASES

D'après une nouvelle étude américaine, les femmes atteintes d'un cancer du sein qui souffrent d'hypercholestérolémie auraient un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein peut évoluer pour devenir métastatique : cela signifie que les cellules cancéreuses se propagent dans l'organisme (on parle alors de métastases). Les experts estiment ainsi que 20 à 30 % des patientes diagnostiquées d'un cancer du sein au stade précoce développeront des métastases au cours de leur vie.

Présents très récemment au congrès 2020 de l'European Society for Medical Oncology (ESMO), le cabozantinib grâce à sa capacité de freiner la progression des métastases au sein de cas de cancer du sein métastatique triple négatif.

Et aussi. À l'Institut Curie, de nombreuses études (cliniques et biométriques) sont en cours afin de mieux comprendre les processus métastatiques, la réponse immunitaire et les mécanismes de résistance aux traitements.

Le cancer du sein : le cholestérol fournit l'énergie nécessaire à la formation de métastases.

La plupart des cellules cancéreuses meurent lorsqu'elles tentent de former des métastases pour freiner la progression du cancer du sein.

Dans de nombreux cas, les cellules cancéreuses meurent lorsqu'elles tentent de former des métastases pour freiner la progression du cancer du sein.

Le cholestérol est aussi un médicament utilisé contre les cancers du sein métastatiques hormono-dépendants : il bloque une mutation tumorale (qui concerne la protéine

PIK3CA) et freine le développement de la tumeur.

Le cholestérol cible spécifiquement les cancers du sein métastatiques associés à une surexpression du gène tumoral HER2 : ce médicament qui montre des résultats très intéressants est administré par voie intraveineuse (perfusion).

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

6 SYMPTÔMES À NE PAS NÉGLIGER

Comment reconnaître les "signes d'alerte" du cancer du sein ? Voici 6 symptômes qui méritent un rendez-vous chez le gynécologue...



Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans rassurant (87 %), il reste toutefois un risque

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Briefing et consultations sur la région des Grands Lacs

Le Conseil de sécurité de l'ONU tient un briefing et des consultations mardi, sur la région des Grands Lacs, notamment sur la mise en œuvre du Cadre de paix, de sécurité et de coopération pour la République démocratique du Congo (RDC) et la région (CPS-F).

L'envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, Huang Xia, présentera le dernier rapport semestriel du SG sur la mise en œuvre de l'accord-cadre qui couvre la période du 16 mars au 15 septembre.

Un représentant de la société civile est également attendu. M. Xia devrait se concentrer sur la détérioration de la situation en matière de sécurité dans l'est de la RDC. Le rapport du Secrétaire général se félicite de la diminution des incidents transfrontaliers entre la RDC et le Rwanda, mais mentionne un incident survenu le 27 juillet qui a entraîné la mort d'un soldat rwandais.

Lors de la réunion de ce mardi, M. Xia devrait réitérer la nécessité pour tous les groupes armés congolais et étrangers de déposer les armes sans condition et de s'engager dans le programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de



stabilisation, selon des sources diplomatiques.

Le volet politique du processus de Nairobi reste cependant dans l'impasse et le quatrième cycle du dialogue inter-congolais, que le processus a facilité, reste en suspens.

La réunion devrait également

discuter des initiatives régionales en cours pour faire face à la situation dans l'est de la RDC.

Dans ce sillage, les membres du Conseil sont favorables à ce que l'on s'attaque aux causes profondes et aux facteurs de conflit dans la région des Grands Lacs par le biais d'une approche régionale globale.

CONFLIT AU SOUDAN

Près de 4.000 personnes tuées au Darfour (HCR)

Près de 4.000 personnes ont été tuées au Darfour et la situation ne cesse de s'aggraver, six mois après le début du conflit meurtrier au Soudan, met en garde mardi l'Agence des Nations unies pour les réfugiés. Selon un rapport publié par le Haut-Commissa-

riat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), près de 4.000 civils ont été tués et 8.400 blessés au Darfour, entre le 15 avril et la fin du mois d'août. "Tragiquement, des enfants déplacés, y compris des réfugiés, ont été pris entre deux feux, tués ou mutilés lorsque leurs écoles ont

été touchées par les bombardements. Ceux qui ont atteint des lieux sûrs sont en proie à une détresse psychologique aiguë", a déclaré lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève, Eujin Byun, porte-parole du HCR. Au moins 29 villes et villages ont été détruits au Dar-

four à la suite de pillages et d'incendies massifs, selon l'agence onusienne qui affirme que "139 structures civiles, dont des points d'eau communautaires, des écoles, des marchés et des hôpitaux, ont été détruites, endommagées, pillées ou occupées".

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés "préoccupé" par le sort des populations déplacées

Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), s'est dit "vivement préoccupé" par le sort des populations déplacées par les violences dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), affirmant que leur nombre s'élèvent à 90.000 personnes.

Alors que l'escalade de la violence et les violations généralisées des droits humains dans l'est de la RDC déclenchent une nouvelle vague de déplacements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, le HCR s'est dit "vivement préoccupé", mardi, du sort des popula-

tions déplacées par ces violences. Les équipes du HCR ont rapporté que plus de 90.000 personnes dans les territoires de Rutshuru et de Masisi ont été forcées de fuir leurs maisons au cours des premières semaines d'octobre.

La province du Sud-Kivu, qui se trouve à la périphérie du conflit principal, a accueilli 260.000 personnes déplacées internes. "Les familles déplacées ont un besoin urgent de nourriture, d'eau potable et d'abris, mais l'accès humanitaire aux populations affectées est sévèrement restreint en raison des

conflits en cours", a déclaré Valentin Tapsoba, directeur du Bureau régional du HCR pour l'Afrique australe. Malgré les besoins énormes, le Plan régional de réponse aux réfugiés 2023 pour la situation en RDC n'est actuellement financé qu'à hauteur de 16 % des 605 millions de dollars requis, selon le HCR. Dans le même temps, l'appel du HCR de 232 millions de dollars pour répondre de manière adéquate aux besoins des personnes déplacées en RDC cette année, n'a reçu que 40 % de ce montant, selon l'agence de l'ONU.

OUGANDA-RDC

Suppression des frais de visa d'entrée pour améliorer les échanges

L'Ouganda et la République démocratique du Congo (RDC) sont convenus de supprimer les frais de visa d'entrée pour les ressortissants voyageant entre les deux pays voisins, a annoncé lundi le ministère ougandais des Affaires étrangères.

La décision a été prise, samedi à Kinshasa, à l'occasion de la 8e session ordinaire de la Commission permanente conjointe Ou-

ganda-République démocratique du Congo, a indiqué le ministère dans un communiqué.

"Les deux parties ont reconnu que leur géographie, leur culture et leur histoire communes leur imposent des obligations, notamment en termes de dialogue permanent, dans l'intérêt de leurs peuples respectifs", indique le communiqué, ajoutant : "A cette fin, les deux parties sont conve-

nues de supprimer les frais de visa d'entrée sur des bases réciproques afin de faciliter la libre circulation des personnes." Toujours selon le ministère, les deux pays ont également examiné les questions liées à la coopération militaire et sécuritaire, à la sécurisation et à la démarcation des frontières communes, à la neutralisation des groupes armés ho stiles et à la lutte

contre la prolifération des armes illégales.

L'Ouganda et la RDC ont discuté de la coopération dans des domaines tels que le commerce, la fiscalité, les transports douaniers, l'agriculture, le contrôle de la pollution dans la zone frontalière et la construction conjointe de lignes électriques et de routes supplémentaires, note le communiqué.

APS

PRÉSIDENTIELLE AU LIBERIA

Vers un second tour entre Weah et Boakai (Résultats provisoires)

Le Liberia se dirige vers un second tour de la présidentielle entre le sortant George Weah et l'opposant Joseph Boakai, au coude-à-coude et très largement en tête du premier tour, selon des résultats provisoires publiés mardi par la Commission nationale des élections à partir de plus de 90% des votes. M. Boakai a obtenu 43,70% des voix et M. Weah, élu une première fois en 2017, 43,65% selon ces résultats repris par des médias. Aucun des 18 autres candidats n'obtient 3% des voix. Le total des voix dépouillées s'élève à 1,712 million, soit plus de 94% des 1,818 millions de bulletins (valides et non valides) déposés dans les urnes le 10 octobre, selon des chiffres publiés sur le site et des médias. Le décompte est achevé pour près de 93% des bureaux de vote, indique le site. Au vu des chiffres publiés par la Commission, ni M. Weah, ni M. Boakai, ancien vice-président de 2006 à 2018, ne peuvent plus réunir le nombre de voix nécessaires pour atteindre une majorité absolue et être élu dès le premier tour.

Un second tour est prévu deux semaines après l'annonce des résultats officiels. Il pourrait avoir lieu théoriquement début novembre, mais risque de se tenir plus tard en raison d'éventuels recours. Lors de la présidentielle de 2017, George Weah l'avait emporté au second tour face à Joseph Boakai, 78 ans.

PRÉSIDENTIELLE AU MADAGASCAR

Le pays "dans l'impasse", estime la présidente du Parlement

Madagascar, où les tensions à un mois de la présidentielle ne cessent de croître avec des manifestations quasi quotidiennes de l'opposition, est "dans l'impasse", a reconnu mardi la présidente de l'Assemblée nationale. "Notre pays va mal, notre peuple est en souffrance, et nous sommes la cause de cette défaillance. On est dans l'impasse", a déclaré Christine Razanamahasoa devant des députés de l'opposition qui ont réclamé en séance la démission du Premier ministre, proposée à la tête d'un gouvernement d'interim contesté, pour la période électorale.

La grande île de l'océan Indien est depuis plusieurs semaines le théâtre d'une bataille acharnée entre le président sortant candidat à sa propre réélection, Andry Rajoelina, et ses rivaux déclarés pour le premier tour de la présidentielle le 16 novembre. Rassemblés dans une alliance baptisée "le collectif des onze", ces opposants appellent depuis plus de deux semaines à manifester pour réclamer un scrutin "transparent et équitable" et dénoncent un "coup d'Etat institutionnel". La plus haute juridiction du pays avait rejeté en septembre trois recours réclamant l'invalidation de la candidature de Rajoelina "pour défaut de nationalité malgache". Fin juin, des informations de presse avaient en effet révélé qu'il avait été naturalisé français en 2014. Au début du mois, un des candidats a été blessé à Antananarivo lors d'un des rassemblements de l'opposition régulièrement empêchés par les gaz lacrymogènes des forces de l'ordre. Dans la foulée, la justice a ordonné le report d'une semaine du premier tour du scrutin, initialement prévu le 9 novembre.

OUGANDA

Trois morts dans une attaque d'un groupe rebelle

Trois personnes ont été tuées par des hommes armés dans un parc national ougandais, a annoncé mardi la police qui a attribué cette attaque à un groupe rebelle affilié au groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique". "Les trois personnes ont été tuées et leur véhicule de safari brûlé", a déclaré un porte-parole de la police, Fred Enanga, sur X (ex-Twitter). Ce groupe roulaient dans le célèbre parc national Queen Elizabeth lorsqu'il a été attaqué par des membres de la milice des Forces démocratiques alliées (ADF), a-t-il indiqué. "Nos forces ont immédiatement réagi après avoir été informées de l'attaque et elles poursuivent apremment les rebelles ADF suspects", a-t-il ajouté.

FRAPPE SIONISTE CONTRE UN HÔPITAL À GHAZA

Le président palestinien décrète un deuil de trois jours

Le président palestinien Mahmoud Abbas a décrété mardi un deuil de trois jours à la suite d'une frappe de l'occupation sioniste contre un hôpital de Gaza, ayant fait plus de 500 martyrs et des centaines de blessés.

Le Président Abbas a condamné un "massacre" et décrété un deuil devant être "observé à travers la Palestine pour les victimes de la frappe aérienne brutale sioniste sur l'hôpital al-Ahli à Gaza", selon l'agence de presse officielle palestinienne Wafa.

Une frappe sioniste contre un hôpital de la ville de Gaza a fait 500 martyrs et blessés. Selon l'agence palestinienne de presse Wafa, 500 martyrs et blessés ont été recensés suite à des frappes de l'aviation militaire sioniste ayant ciblé l'hôpital Al-Ahly Arabi dans le quartier d'Al Zaytoun, à Gaza.

L'hôpital ciblé par l'armée sioniste abritait des centaines de Palestiniens ayant quitté leurs domiciles suite aux bombardements sionistes qui se poursuivent depuis le 7 du mois en cours.

Plus tôt, mardi, l'Office de secours et de travaux des Nations



unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a fait état de six martyrs palestiniens dans une frappe sioniste ayant ciblé une école dans laquelle ils s'étaient

réfugiés et qui relève de l'UNRWA. D'après l'agence, au moins 4.000 personnes s'étaient réfugiées dans cet établissement du fait de l'agression sioniste.

Le SG de l'ONU condamne et se dit "horrifié" par les "centaines de tués"

Le SG de l'ONU Antonio Guterres a condamné "avec force" le bombardement de l'aviation sioniste d'un hôpital de Gaza et s'est dit mardi soir "horrifié"

par les "centaines de Palestiniens tués".

"Mon cœur est avec les familles des victimes. Les hôpitaux et le personnel médical sont sous la protection du

droit humanitaire international", a tonné le secrétaire général des Nations unies sur son compte X, ancienne Twitter. Un bombardement de l'aviation

sioniste mardi d'un hôpital de Gaza où s'étaient réfugiées des dizaines de familles a fait au moins 500 martyrs et des centaines de blessés, rappelle-ton.

La Jordanie annule un sommet quadripartite

Le sommet quadripartite qui devait se tenir mercredi à Amman entre les dirigeants jordanien, égyptien, palestinien et américain a été reporté "sine die", a annoncé mardi soir le ministre jordanien des Affaires étrangères en réaction au bom-

bardement d'un hôpital de Gaza par l'aviation sioniste qui a fait au moins 500 martyrs.

Le sommet quadripartite entre les présidents américain Joe Biden, égyptien Abdelfattah Al-Sissi, de l'Etat de Palestine Mahmoud Abbas et le roi de Jor-

danie Abdallah II a été reporté sine die, a indiqué le ministre jordanien des Affaires étrangères Ayman Safadi.

Le sommet se tiendra "lorsque la décision de mettre fin à ces massacres sera prise", a dit Ayman Safadi.

YÉMEN

Reprise des vols commerciaux internationaux au départ de l'aéroport de Sanaa, selon des responsables yéménites

La compagnie aérienne yéménite a repris, mardi, ses vols commerciaux internationaux au départ de l'aéroport de Sanaa, ont annoncé des responsables yéménites. Yemenia Airways avait suspendu le mois dernier les seuls

vols commerciaux au départ de la capitale yéménite. Deux responsables, dont le directeur commercial de Yémenia, Mohsen Haydara, ont déclaré que les vols avaient repris mardi et qu'un avion bloqué à l'aéroport de Sanaa de-

puis le mois dernier avait décollé en début de journée.

Haydara a déclaré que la compagnie aérienne avait programmé six vols hebdomadaires vers Amman. L'aéroport de Sanaa a été rouvert en

avril 2022 après près d'une décennie de guerre à la suite d'un accord de paix négocié par l'ONU. Le conflit a tué des dizaines de milliers de personnes et laissé 80 % de la population dépendante de l'aide humanitaire.

VENEZUELA

Les négociations aboutissent à une élection en 2024

Le gouvernement et l'opposition du Venezuela se sont mis d'accord mardi, lors de négociations à la Barbade, pour que se tienne une présidentielle au second semestre 2024. Dans un document, signé à la Barbade dans le cadre du processus de dialogue et de négociation facilité par la Norvège, la délégation du président Nicolas Maduro et l'opposition proposent "que la présidentielle ait lieu au second semestre 2024, conformément au calendrier constitutionnel". L'accord exclut les candidats inéligi-

bles car seuls pourront se présenter ceux qui "remplissent les conditions requises pour participer à l'élection présidentielle, conformément aux procédures établies par la loi vénézuélienne". Ainsi Maria Corina Machado, favorite des primaires de l'opposition de dimanche, destinée à désigner le candidat qui affrontera le président Nicolas Maduro en 2024, fait partie des personnes frappées d'inéligibilité. La date du scrutin est fixée par le Conseil national électoral (CNE) et le document prévoit une mise à jour

du registre électoral, y compris à l'étranger, une demande de l'opposition, et l'invitation de "missions techniques d'observation électorale". Parmi ces missions figurent celles de l'Union européenne, du groupe d'experts électoraux de l'ONU, de l'Union africaine, de l'Union interaméricaine des organismes électoraux et du Centre Carter. Le pouvoir et l'opposition ont entamé des négociations au Mexique en août 2021 après des tentatives avortées en 2018 en République dominicaine et en 2019 à la Barbade.

FRANCE

Le château de Versailles fermé pendant plus de deux heures après une alerte à la bombe

Le château de Versailles a été évacué mardi et est resté fermé pendant plus de deux heures à la suite d'une alerte à la bombe, selon des sources proches de l'établissement public français.

"Evacué vers 13H00, le palais a pu rouvrir ses portes aux alentours de 15h30", a indiqué le château sur X. "Aucun explosif n'a été trouvé", a détaillé une source proche du dossier citée par l'AFP. En début d'après-midi, le château avait indiqué fermer "ses portes ce jour".

Durant cette fin de haute saison touristique, entre 10.000 et 15.000 visiteurs arpencent chaque jour l'ensemble du vaste site où se trouve le château du roi Louis XIV, selon le service de presse. Le château avait déjà été évacué samedi après-midi après une alerte à la bombe alors que le niveau d'alerte avait été relevé en France.

CHINE-RUSSIE

Vladimir Poutine s'entretient avec Xi Jinping à Pékin

Le président russe Vladimir Poutine s'entretient mercredi avec son homologue chinois Xi Jinping à Pékin, a annoncé un média officiel chinois. Les deux hommes "se rencontrent" en marge du forum des Nouvelles routes de la soie dans la capitale chinoise, a indiqué l'agence de presse Chine nouvelle.

MIGRATIONS

L'Autriche introduit des contrôles à sa frontière avec la République tchèque

L'Autriche a annoncé mardi la mise en place de contrôles à sa frontière avec la République tchèque pour dissuader les passeurs de migrants qui voudraient changer d'itinéraire après la décision de l'Allemagne de renforcer sa surveillance.

La mesure entre en vigueur à compter de minuit, a précisé le ministère de l'Intérieur autrichien. Le pays alpin, qui en a informé Bruxelles, explique "vouloir empêcher la mafia des passeurs de modifier ses itinéraires", selon des propos du ministre de l'Intérieur, Gerhard Karner.

Vienne avait également introduit début octobre des contrôles avec la Slovaquie. La réintroduction de tels contrôles dans l'espace Schengen n'est autorisée que dans des circonstances exceptionnelles et doit être notifiée à Bruxelles avant de pouvoir être mise en œuvre.

PRÉSIDENTIELLE ARGENTINE

Le candidat Massa dit que le pire de "la crise est derrière"

Le ministre argentin de l'Economie et candidat à la présidentielle Sergio Massa a assuré mardi, à cinq jours du scrutin, que "le pire" de la crise économique est bientôt derrière et que "le meilleur est à venir" s'il est élu.

"Allez chercher les Argentins qui croient en nous, mais surtout ceux qui doutent. Dites-leur (...) que le pire est en train de passer, ce qui vient est bien meilleur, et que nous devons le faire ensemble", a lancé le candidat lors de son principal meeting de clôture à Buenos Aires, auquel ont assisté plus de 20.000 personnes dans un stade comble.

M. Massa, candidat du bloc gouvernemental (centre-gauche), figure en deuxième position des intentions de vote, selon la majorité des sondages, derrière l'économiste ultralibéral Javier Milei, partisan d'une dollarisation de l'économie. Durant toute sa campagne électorale, le ministre de l'Economie depuis 14 mois, s'est défendu d'être responsable de la grande précarité de l'économie argentine, avec une inflation quasi hors-contrôle à 103 % depuis janvier, et une devise nationale, le peso, en spectaculaire dépréciation. Il a aussi promis, s'il est élu président, d'appeler "à la formation d'un gouvernement d'unité nationale" un thème récurrent de sa campagne le distinguant de ses principaux rivaux Javier Milei et de la candidate du bloc d'opposition (centre-droit) Patricia Bullrich. Les meetings de clôture de ces deux candidats doivent se tenir cette semaine.

APS

PALESTINE

Des artistes plasticiens expriment leur solidarité avec le peuple palestinien

Des artistes plasticiens algériens ont dénoncé les agressions et les crimes de l'occupant sioniste contre le peuple palestinien sans défense et le silence mondial face au génocide et aux déplacements forcés dont il est victime, exprimant à travers leurs pages sur les réseaux sociaux leur solidarité absolue avec le peuple palestinien et sa lutte pour la liberté et la patrie.

Le sculpteur Abdelghani Chebouche a exprimé sa solidarité avec le peuple palestinien "résistant" en partageant de nombreux poèmes du poète palestinien Mahmoud Darwish, qui chantent la terre et la patrie et dénoncent l'occupant sioniste brutal, dénonçant en même temps les pratiques des sionistes en Palestine en général et dans la bande de Ghaza en particulier", soulignant que l'Etat occupant "est une entité entièrement bâtie sur le fanatisme religieux et l'extrémisme aveugle". De son côté, le plasticien Abderrezak Hafiane a partagé plusieurs peintures plastiques louant la vaillante lutte du peuple palestinien pour la liberté et son droit à reconquérir sa patrie, à l'instar de deux de ses œuvres intitulées "Ghaza" et "Déplacement", dénonçant "les meurtres, les destructions et les déplacements pratiqués par l'entité sioniste contre le peuple palestinien" ajoutant qu'en tant qu'artiste, il n'a qu'être so-

lidaire avec la juste cause palestinienne avec son pinceau et son art". L'artiste plasticienne Djahida Houadef a également exprimé sa profonde douleur et sa tristesse face aux agressions sionistes contre le peuple palestinien sans défense, déclarant son soutien à la Palestine et dénonçant en même temps la désinformation pratiquée par les médias occidentaux sur l'opinion publique, au point de "faire du bourreau sioniste une victime", appelant dans ce contexte "le monde et l'humanité tout entière à agir pour mettre fin à cette agression criminelle et à cette guerre injuste".

La galerie d'art "Diwaniya Art Gallery" du plasticien Hamza Boumouna a condamné et dénoncé les crimes sionistes commis contre le peuple palestinien sans défense, annonçant "sa pleine solidarité avec la cause palestinienne et le peuple palestinien, victime d'un véritable génocide". "On est de tout cœur avec vous, à travers notre

art, nos prières et notre plume", a-t-on ajouté. "Le monde entier assiste avec un mutisme honteux à tout ce que subi nos frères palestiniens, et la Palestine tout entière sans exception, les slogans tant scandés, à travers le monde, concernant le soutien des libertés, les droits de l'homme et la protection de la femme et de l'enfant se trouvant ainsi vidés de tout leur sens", précise la même source, dénonçant l'inertie de la communauté internationale au moment où des victimes palestiniennes sont enregistrées chaque jour, voire chaque seconde, pis encore les rôles se trouvent inversés entre victime et agresseur". Partageant sur sa page un tableau du plasticien et sculpteur palestinien Sliman Mansour, la galerie d'art a dénoncé ce monde "injuste et inéquitable qui soutient l'agresseur au détriment de la victime, dans une violation flagrante de toute loi humaine et morale".

PHOTOGRAPHIE

Exposition collective à Alger

"L'élegance de mon pays", une exposition collective de photographies réunissant les œuvres d'une vingtaine de photographes sur le patrimoine, l'architecture et le tourisme, a été inaugurée dimanche soir à Alger.

Accueillie à la "galerie Baya" au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, l'exposition met en avant une centaine de photographies prises dans toute l'Algérie, présentée à travers ses sites historiques et monuments architecturaux témoins de sa diversité culturelle et profondeur historique.

Si certains photographes ont choisi d'immortaliser des moments uniques et des émotions comme ces scènes de la "fantasia", grande démonstration équestre festive très pratiquée dans de nombreuses régions du pays, d'autres se sont intéressés aux lieux et monuments de valeur historique et architecturale comme la Casbah d'Alger, Djamaa El-Djazair, le site de Timgad ou encore le Palais de la culture Moufdi-Zakaria.

Alliant talent, art et technique, les œuvres puisent dans le patrimoine matériel et immatériel à travers des "visions" singulières d'artistes qui ont capturé des clichés

chargés d'histoires et revisitent un héritage de valeur artistique et historique, en plus des scènes et portraits mettant en valeur les habits traditionnel et les fêtes traditionnelles comme "la Sib'a".

Les passionnés des voyages et de tourisme, eux aussi, peuvent apprécier une collection de photographies fascinantes dédiées à la beauté des paysages algériens notamment le désert, les lacs et les villes du pays au cachet architectural particulier.

Le commissaire de l'exposition, Menassria Sid Ahmed, a souligné que cette exposition collective "célèbre l'art et le talent des photographes qui ont marqué le paysage culturel par la photographie en léguant une œuvre dont la postérité perdure".

Un hommage à titre posthume aux photographes Firas Zagher, Lamine Bensaou, Chahir Amichi et Abdellaziz Maizouz, a été rendu à l'occasion en présence des proches des défunts. L'exposition "L'élegance de mon pays" se poursuit jusqu'au 23 octobre au Palais de la culture Moufdi-Zakaria.

25 participants au 6^e Salon national de la photographie à M'sila

La sixième édition du Salon national de la photographie s'est ouverte mardi à M'sila avec la participation de 25 photographes de plusieurs wilayas du pays. Initier par la maison de la culture Guenfoud-Hamlaoui, cette manifestation qui se poursuit jusqu'à jeudi, est placée sous le thème "la photographie, art et document", a indiqué à l'APS le directeur de cet éta-

bissement, Fouad Adoui. Au total, 121 photos reflétant divers aspects de la vie sociale avec une certaine touche artistique sont exposées durant le Salon, selon la même source. Un stand de cette édition a été exceptionnellement réservé aux souffrances endurées par les habitants de Ghaza (Palestine) en signe de solidarité avec la cause palestinienne, a ajouté

Adoui. La cérémonie d'ouverture de cette 6^e édition du Salon national de la photographie a donné lieu à la distinction de plusieurs personnalités artistiques et photographes de la wilaya de M'sila avec un hommage particulier au cinéaste Mohamed Lakhdar Hamina en reconnaissance à la grandeur de ses œuvres.

CINÉMA

Après l'Oscar, Michelle Yeoh décroche un siège au CIO

La Malaisienne Michelle Yeoh, première femme asiatique à décrocher cette année l'Oscar de la meilleure actrice et ancienne championne de squash, a été élue mardi pour quatre ans au Comité international olympique lors de la 14^e session de l'instance à Bombay.

La session a également élu deux présidents de fédérations internationales en raison de leurs fonc-

tions: la Suédoise Petra Sörling, qui dirige celle de tennis de table, et le Coréen Jae Youl Kim, à la tête de l'Union internationale de patinage.

Si Michelle Yeoh n'est ni une ancienne participante aux JO ni une dirigeante sportive, elle est la personnalité la plus connue parmi les huit nouveaux arrivants, sept mois après avoir reçu un Oscar pour son rôle dans la comédie déjantée "Eve-

rything Everywhere All At Once". La comédienne a néanmoins été championne de squash junior de Malaisie - un sport dont le CIO vient de voter l'entrée aux JO-2028 de Los Angeles -, et a longtemps pratiqué la danse avant de se blesser et de renoncer à une carrière de ballerine.

Révélée à partir de 1984 par une série de films d'action, aux côtés de Jackie Chan ou Maggie Cheung, elle a émergé sur

la scène planétaire en 1997 en incarnant la James Bond girl de "Demain ne meurt jamais", avant de jouer dans des succès comme "Tigre et Dragon", "Mémoires d'une geisha" et plus récemment "Crazy Rich Asians". Avec plus de 50 films à son actif en 40 ans, l'actrice a une dizaine de projets en préparation, dont les nouveaux films Avatar.

APS

ARTS PLASTIQUES

L'exposition collective "Confluence": des toiles dédiées à la Femme et la Médina

Le vernissage de l'exposition collective "Confluence", regroupant les œuvres des artistes plasticiens, Abderrahmane Kahlane, Samia Cheloufi et Ahmed Salah Bara, a été inauguré, samedi à Alger, dans un élan créatif uni autour des thématiques de la "Femme algérienne" et de la "Médina". Visible jusqu'au 30 octobre à la Galerie Frantz-Fanon de l'Office Riadh El Feth (Oref), "Confluence", ou "Le Concerto chromatique", comme surnommé par les organisateurs, est une "création d'ensemble dans l'harmonisation des tons et du temps" qui met en valeur l'Imaginaire créatif, célébrant la richesse du patrimoine culturel algérien dans ses dimensions, ancestrale et contemporaine. Présents avec une vingtaine de toiles chacun, les artistes ont conçu leurs rendus dans des formats grands avec un croisement de courants artistiques pour Abderrahmane Kahlane et dans les préceptes de l'Ecole du Figuratif-Naïf pour Samia Cheloufi et Ahmed Salah Bara, déployant tous les trois, un savoir-faire varié de techniques, à l'instar de, l'acrylique, la Craie grasse, le feutre, le collage ou encore, la technique mixte.

Dans une vision novatrice au regard frais, Abderrahmane Kahlane restitue au visiteur dans un élan original et singulier, l'antique dans des formes revisitées empreintes de modernité, à travers des œuvres évoquant essentiellement, le patrimoine, la spiritualité, la tradition ancestrale ou encore la Casbah d'Alger, à travers ses constructions et ses portes.

Parmi les pièces exposées, "Traditions", "Casbah perchée", "Se perdre pour mieux se retrouver", ou encore "Hommage à Zohra", ainsi que d'autres toiles restituant des maisons de la Casbah d'Alger qui se soutiennent entre elles.

L'intensité des couleurs utilisées, à l'instar du "vert" et de l'"orange" vifs, ou encore du bleu, cette belle couleur, fruit d'une longue recherche réalisée à base de pigment azur, ont donné de l'éclat aux toiles de Abderrahmane Kahlane, cet artiste plasticien accompli, initié dès son jeune âge à l'art. Voyageur dans l'âme, ses multiples escapades lui ont permis de rencontrer de nouvelles cultures, d'acquérir de nouvelles visions et de réaliser des dizaines de travaux et d'expositions qu'il a présenté en Algérie et à l'étranger, dont, récemment, "Couleurs et mémoires" et "Dixart". Son travail demeure toujours une quête inlassable du beau sous toutes ses formes. Pimpante et joyeuse, Samia Cheloufi se pose en gardienne des tr aditions et des valeurs ancestrales qu'elle déploie généreusement dans un mélange de couleurs qui obéit à une démarche déterminée et qui ne l'empêchera pas de récupérer sur ses toiles la bonne humeur et le sourire qui l'habitent et ne la quittent jamais.

Lumineuses et débordante de bonté, de joie et de bien-être, les œuvres de Samia Cheloufi se dressent tel un miroir qui refléchit toutes les bonnes ondes qu'elle dégage et qui permettent au visiteur, dans un élan d'apaisement et de félicité de se refaire.

"Ars Errib", "Djenane Lalla Samia", "Trio oriental", "Ode aux fleurs", "Bnet khalti Bahia", "Baby Lehna", "Medina 8", "The Pink Medina", "Koum tara", "Ya M'rayti", "Kenza", ou encore "La demeure du Sultan", sont autant de poésies muettes de Samia Cheloufi, une artiste prolifique qui invite à un voyage onirique.

Biologiste de profession, Ahmed Salah Bara est issu d'une famille d'artistes, où sa mère notamment, décoretice d'ustensiles et de pièces fabriquées en argile et au contact de la terre à la recherche de nouveaux tons de couleurs dans les cantons les plus éloignés de Souk Ahras, a eu un rôle prépondérant dans la maturation de son regard de jeune artiste et l'accomplissement de sa personnalité de plasticien.

De 1994 à 2023, Ahmed Salah Bara, fervent défenseur du patrimoine culturel algérien, n'a cessé d'enchaîner les travaux et les expositions en Algérie et à l'étranger (la Tunisie notamment). "Mariage à Souk Ahras", "Les femmes d'Alger", "Les deux danseuses", "Fleurs blanches", "Charme, Convoitise et Jalouse", "Les trois sœurs", "Le vase et la fleur blanche", "La serveuse de thé", ou encore "Femmes de Ghardaïa", figurent parmi les toiles d'Ahmed Salah Bara qui restituent judicieusement dans des couleurs vives et en harmonie, des situations de vie où la femme et le patrimoine sont au centre de tous débats. L'exposition collective "Confluence" est organisée par l'artiste-plasticien, Abderrahmane Kahlane, en collaboration avec la Galerie Frantz-Fanon de l'Office Riadh El Feth.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Baddari préside la cérémonie de livraison de modèles innovants en matière de recherche scientifique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a présidé, mardi, la cérémonie de livraison de quatre modèles innovants développés aux centres de recherches et dédiés aux secteurs de l'énergie et des mines, de l'industrie et de la production pharmaceutique.

Lors de la cérémonie de livraison qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab et du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, M.

Baddari a précisé que la livraison de ces modèles s'inscrivait dans le cadre "de la mise en œuvre des instructions du président de la République relatives au développement des appareils de détection des fuites de gaz et ce en coordination avec les secteurs concernés", relevant que 30 projets pilotes dans divers domaines "seront livrés prochainement".

La création de ces modèles, poursuit le ministre, vient consacrer "le rôle" des centres de recherches relevant du secteur en matière de prestation de services, d'une part et reflète "la mise en œuvre efficace de l'action de valorisation des résultats de la recherche, en faisant



de l'université un établissement social au service de la société".

Pour sa part, M. Arkab a affirmé que la livraison de ces modèles devra "créer une compétitivité qualitative bénéfique aux entreprises économiques nationales et transférer la technologie des laboratoires de recherche vers la fabrication et la commercialisation". De son côté, M.

Oualid s'est félicité des résultats de la recherche scientifique à la faveur de la livraison de deux produits relatifs aux appareils de détection du gaz de monoxyde de carbone fabriqués par deux startup et avec des équipements à 100 % algériens. Pour lui, la livraison de ces modèles se veut une opportunité aux startup de "faire connaître et de commercialiser leurs produits

et de hisser le niveau des services fournis aux citoyens, notamment en ce qui concerne la prévention contre les risques des fuites du gaz du monoxyde de carbone en vue d'envisager ce danger à l'origine de plusieurs décès". Ces modèles innovants industrialisables et commercialisables ont été livrés à la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonegaz).

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

ETATS UNIS Les impôts américains réclament 28,9 milliards de dollars à Microsoft

Les services américains des impôts réclament 28,9 milliards de dollars à Microsoft, pour des sommes non payées entre 2004 et 2013, ainsi que les intérêts et pénalités, selon un document boursier publié mercredi par le géant informatique. Microsoft annonce dans ce même document que le groupe va contester les demandes des autorités fiscales (IRS) et qu'il pourrait même engager une procédure judiciaire si nécessaire.

"Il est important de noter que la procédure d'appel de l'IRS prendra plusieurs années et que si nous ne parvenons pas à un accord direct avec l'IRS, Microsoft aura alors la possibilité de contester les questions non résolues devant les tribunaux", souligne Daniel Goff, le vice-président de l'entreprise, chargé des questions de fiscalité internationale. D'après lui, le litige porte sur la répartition de ses bénéfices entre les pays et les juridictions entre 2004 et 2013.

Il estime que l'IRS n'a pas pris en compte jusqu'à 10 milliards de dollars d'impôts déjà payés par Microsoft. "Nous pensons que nous avons toujours (...) payé les impôts que nous devions aux Etats-Unis et dans le monde", insiste-t-il. Microsoft a réalisé 212 milliards de dollars de chiffre d'affaires pour son dernier exercice annuel (clos au 30 juin 2023), dont il a dégagé plus de 72,4 milliards de bénéfice net.

APS

ARTS MARTIAUX / JEUX MONDIAUX 2023 - KUNG FU WUSHU

Bouabid représentera l'Algérie à la 3e édition, en Arabie saoudite

El Hadi Bouabid, spécialisé en Kung Fu Wushu (Sanda) sera l'unique représentant algérien à la troisième édition des Jeux Mondiaux d'Arts Martiaux, prévue du 20 au 30 octobre en Arabie saoudite, avec l'objectif de monter sur le podium dans sa catégories des moins de 70 kilos, a affirmé à l'APS l'entraîneur national Ismaïl Ben Kharchi.

"Notre but est d'offrir une médaille à l'Algérie, dont la couleur reste à déterminer et nous allons faire le maximum pour relever ce défi" a-t-il promis.

Un objectif qui selon Ben Kharchi semble "parfaitement dans les cordes de Bouabid", vice-champion du monde en 2019 et qui possède actuellement un bon Ranking sur le plan international.

La compétition s'annonce d'un niveau technique relativement élevé, surtout en présence des actuels meilleurs athlètes au monde, qui concourront dans quinze spécialités différentes, dont le Kung Fu Wushu, le Karaté Do, le

Judo, l'Aïkido, le Kendo, la boxe chinoise, le Jiu Jitsu et bien d'autres encore.

Au total, 2500 athlètes et leurs accompagnateurs, représentant 80 pays des quatre coins du monde participeront à ces Jeux, sous l'œil attentif de la Fédération internationale des Arts Martiaux. La précédente édition de ces Jeux Mondiaux des Arts Martiaux s'était déroulée en 2013 à Saint Petersburg (Russie) avant de connaître un coup d'arrêt pendant 10 ans. La première édition s'était déroulée en 2010 à Pékin (Chine) et l'Algérie participe à cette troisième édition sur invitation de la Fédération internationale.



ATHLÉTISME

Le marathonien kényan Ekiru suspendu 10 ans pour dopage



Le Kényan Titus Ekiru, vainqueur du marathon de Milan en mai 2021, a écopé de dix ans de suspension pour dopage et obstruction à l'enquête, a annoncé lundi l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU).

L'athlète de 31 ans a été testé positif à une substance dopante après sa victoire surprise à Milan, où il venait de remporter le marathon en un temps canon de 2 heures 2 min 57 sec. Il avait subi un autre contrôle positif en novembre de la même année à Abou Dhabi, a précisé l'AIU dans un communiqué.

Ekiru avait affirmé que cette anomalie résultait d'un traitement médical légal pour ses blessures. Athlète méconnu, Ekiru avait surpris les spécialistes de l'épreuve avec un temps exceptionnel au niveau de l'ancien record du monde de son compatriote Denis Kimetto (2h02:57 également, en 2014), amélioré deux fois par Eliud Kipchoge (en 2018 puis en 2022) et finalement battu par Kelvin Kiptum le 8 octobre à Chicago (2h00:35).

Ekiru avait été dans un premier temps suspendu provisoirement le 28 juin 2022, pour usage de l'acétoneide de triamcinolone –un glucocorticoïde totalement interdit depuis janvier 2022– et à la pethidine (narcotique).

La confirmation de sa suspension signifie qu'il sera interdit de courir jusqu'en 2032.

L'AIU a ajouté que le Kényan était déchu de ses titres, ainsi que ses résultats depuis la course de Milan et tous les prix glanés sont perdus.

Cyclisme

20 cyclistes au «Challenge fédéral piste» à Annaba

Le coup d'envo du "Challenge fédéral piste" de cyclisme a été donné, lundi, au stade Colonel-Chabou d'Annaba, avec la participation de 20 cyclistes des catégories senior et junior, représentant 8 associations et clubs sportifs de la wilaya.

Le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari a indiqué à cette occasion, à l'APS, que cette course "vise à évaluer la préparation des coureurs en vue des prochaines échéances arabes et internationales, notamment le prochain championnat arabe sur piste qui aura lieu en Egypte à la fin du mois de novembre prochain".

Le président de la FAC s'est, par ailleurs, félicité de la reprise des épreuves cyclistes sur piste au stade Colonel-Chabou d'Annaba, après



une interruption qui aura duré deux saisons en raison de travaux de réhabilitation de cette enceinte sportive. Le Challenge de deux jours comprend six catégories de courses sur piste, à savoir la poursuite individuelle, la vitesse, le scratch, la course aux points et la grande course, ont expliqué les organisateurs.

Cet événement sportif est organisé par la FAC en coordination avec la ligue de wilaya de cyclisme.

L'équipe de Jumbo-Visma porte à 69, le nombre de ses succès

L'équipe de Jumbo-Visma a porté à 69 (record du peloton), le nombre de ses succès de la saison de cyclisme sur route, achevée mardi par la victoire d'Olav Kooij lors de la dernière étape du Tour du Guangxi et celle au général de son coéquipier Milan Vader.

Le Néerlandais Milan Vader a remporté le classement général de cette dernière course World Tour de l'année avec six secondes d'avance sur le Français Remy Rochas (Cofidis) et onze secondes sur le Britannique Ethan Hayter (Ineos) après la 6e et dernière étape enlevée par son compatriote Kooij qui, le jour de ses 22 ans, a levé les bras pour la 13e fois de la saison.

Ce double triomphe en Chine vient sceller la domination de l'armada néerlandaise qui a réussi l'exploit historique de remporter les



trois grands Tours cette année, avec la victoire de Primoz Roglic dans le Giro, celle de Jonas Vingegaard dans le Tour de France et l'incroyable podium Sepp Kuss-Vingegaard-Roglic sur le Tour d'Espagne. Avec 69 succès au total, Jumbo-Visma devance l'équipe UAE

Step de Remco Evenepoel (55). Pour autant, au classement des équipes établi par l'Union cycliste internationale (UCI), c'est UAE qui finit l'année en tête, grâce notamment à la grande saison du Slovène Tadej Pogacar, numéro un au classement individuel et qui a remporté dix-sept vic-

toires en 2023, un total seulement dépassé par le sprinteur belge Jasper Philipsen (Alpecin), vainqueur à 19 reprises. Jumbo-Visma paie notamment son manque de résultats dans les plus grandes classiques et les Monuments comme Paris-Roubaix ou le Tour des Flandres où son coureur vedette Wout Van Aert a été dominé par Pogacar et Mathieu van der Poel.

La fin de saison a été marquée par le projet avorté de fusion avec Soudal-Quick Step, alors que Jumbo, une chaîne de supermarchés, doit se retirer du cyclisme. Le site spécialisé Wielerflits a rapporté lundi que l'équipe s'appellera dès la saison prochaine Vismasea a Bike, du nom d'une société belge filiale du groupe Pon qui propose aux entreprises la location de flottes de vélos.

RUGBY

Le sélectionneur des Fidji Simon Raiwalui ne prolongera pas son contrat

Le sélectionneur des Fidji Simon Raiwalui ne rempile pas avec la sélection et quittera son poste, après une sacrée aventure, a-t-il annoncé mardi, quelques jours après l'élimination de l'équipe en quarts de finale de la Coupe du monde.

"Je ne chercherai pas à prolonger mon contrat avec la FRU (Fédération fidjienne de rugby, NDLR) au-delà du 31 décembre. Merci encore aux joueurs, au staff et à tous les supporters, ça a été une sacrée aventure !", a-t-il posté sur son

compte X, anciennement Twitter. L'ancien deuxième ligne du Racing 92, âgé de 49 ans, avait pris place sur le banc des Flying Fijians fin février, à la suite de la démission de Vern Cotter. Avec lui en tant que sélectionneur, les Fidjiens ont

atteint les quarts de finale du Mondial-2023, battus de justesse par l'Angleterre (30-24). Lors de la phase de poules, ils ont notamment dominé l'Australie (22-15) et la Géorgie (17-12).

APS

LIGUE 1 MOBILIS (5^e JOURNÉE)

Les co-leaders pour maintenir le cap, affiche indécise à Sétif

Les co-leaders du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, le MC Alger et l'USM Khencela, tenteront de maintenir le cap en affrontant respectivement l'ASO Chlef et l'US Biskra, alors que l'ES Sétif et la JS Kabylie s'affronteront dans une affiche indécise, à l'occasion de la 5^e journée prévue vendredi et samedi.



Après la fin de la trêve internationale, les pensionnaires de l'élite auront à cœur de repartir de l'avant. Si certains aspirent à confirmer leur belle entame, d'autres auront à cœur de rectifier le tir.

Le MC Alger (1e, 9 pts), dont l'attaque est en train de cracher le feu (une moyenne de 3 buts/match), se rendra à l'Ouest du pays pour défier l'ASO (3e, 7 pts), dans une rencontre qui sera certainement largement disputée de part et d'autre.

Les Chéliens viseront la victoire pour se racheter après le revers concédé à El-Bayadh (1-0).

Le "Doyen" emmené par son stratège Youssef Belaïl aspire à éviter une deuxième défaite de rang en déplacement, après celle concédée à Constantine face au CSC (2-1).

L'USMK (1e, 9 pts), brusquement stoppée dans son élan par l'USM Alger (3-0) après une belle série trois succès de rang, recevra l'US Biskra (12e, 3 pts) avec l'intention de relever la tête rapidement et éviter de sombrer dans le douce.

Dirigée sur le banc par l'ancien international français Corentin Martins, le Paradou AC (3e, 7 pts), est en train d'impressionner sur le plan de jeu et des résultats,

puisque le club algérois est jusque-là invaincu avec un bilan de deux succès et un nul.

Les "Académiciens" partent largement favoris à domicile face au MC Oran (12e, 3 pts), qui est toujours à la recherche de sa première victoire (3 nuls et une défaite, ndlr).

Une première pour Dziri et Almeida

A Béchar, la JS Saoura (3e, 7 pts), séchement battue à Constantine (3-0), aura une belle occasion de se refaire une santé face au MCE El-Bayadh (7e, 6 pts). Sous la conduite de l'entraîneur intérimaire Abdelhak Belaïd, le MCEB est appelé à sortir le grand jeu pour essayer de revenir avec un bon résultat.

Les coéquipiers de Mehdi Hitala seront certainement mis à rude épreuve par la gars de la Saoura, intraitables dans leur autre du stade du 20-aôut 1955. Le stade du 8-mai 1945 de Sétif sera le théâtre d'une belle et indécise affiche entre l'ESS (12e, 3 pts) et la JS Kabylie (3e, 7 pts).

Si l'Entente aborde ce rendez-vous avec l'intention de se racheter de sa défaite à Alger face au MCA (5-3), la JSK, sous la conduite de son nouvel en-

traîneur le portugais Rui Almeida, vise la victoire à Sétif. "On va commencer dès maintenant, pour préparer l'équipe en prévision de la prochaine journée de Ligue 1 (ndlr : la 5e), et avec l'objectif d'être les plus compétitifs possible pour gagner", a déclaré le technicien portugais de 54 ans, lors de la cérémonie du signature de son contrat.

Le promu l'US Souf (10e, 4 pts), qui reste sur une lourde défaite à domicile face au CR Belouizdad (0-3), doit impérativement réaliser un match parfait à la maison face au CS Constantine (7e, 6 pts), pour espérer renouer avec la victoire.

Le CSC, auteur d'une victoire convaincante lors de la précédente journée devant son public face à la JS Saoura (3-0), se rendra à El-Oued pour enchaîner. Dans le bas du tableau, la lanterne rouge l'ES Ben Aknoun (1 point), dirigée par le nouvel entraîneur Dziri Bilal, effectuera un déplacement périlleux à Magra pour défier le NCM (10e, 4 pts), qui bénéficiera de la faveur des pronostics. Cette 5^e journée est tronquée du derby algérois entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, reporté à une date ultérieure sur demande de la wilaya d'Alger.

Le programme

Programme des rencontres de la 5^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévues vendredi et samedi :

Vendredi, 20 octobre :
NC Magra - ES Ben Aknoun 15h30

Paradou AC - MC Oran 15h30
ASO Chlef - MC Alger 17h00

JS Saoura - MCE El-Bayadh 19h00
ES Sétif - JS Kabylie 19h00

Samedi, 21 octobre :

USM Khencela - US Biskra 15h00

US Souf - CS Constantine 15h00

USM Alger - CR Belouizdad (reportée)

Classement : Pts J

	1). MC Alger	9	4
2). USM Khencela	9	4	
3). Paradou AC	7	3	
4). ASO Chlef	7	4	
5). JS Saoura	7	4	
6). JS Kabylie	7	4	
7). CR Belouizdad	6	3	
8). CS Constantine	6	4	
9). MC El Bayadh	6	4	
10). US Souf	4	4	
11). NC Magra	4	4	
12). ES Sétif	3	3	
13). USM Alger	3	3	
14). US Biskra	3	4	
15). MC Oran	3	4	
16). US Ben Aknoun	1	4.	

LIGUE 2

Mohamed Benchouia nouvel entraîneur du SC Mecheria (club)

La direction du Sporting Club Mecheria a trouvé un accord avec l'entraîneur Mohamed Benchouia pour prendre en mains les rênes techniques de son équipe première, qui évolue en Ligue deux de football, a-t-on appris, mercredi, de ce club du Sud-ouest du pays.

Le nouveau coach du SCM signera son contrat, dans les prochaines heures, après avoir tout ficelé avec les dirigeants de sa nouvelle formation, indique-t-on de même source. Il succède à Abdellatif Bouazza, qui a démissionné

de son poste après deux journées seulement de championnat, suite à la défaite concédée à domicile contre l'ASM Oran. Le SCM, qui en est à sa deuxième saison dans le deuxième palier, occupe la 14^e place au classement avec deux points obtenus de deux nuls ramenés des terrains du RC Kouba et du GC Mascara. Le report de la quatrième journée de la Ligue deux, initialement programmée pour ce week-end, devrait permettre au nouveau coach du SCM d'avoir du temps pour mieux connaître ses joueurs, estime-t-on de même source.



LIGUE 1 MOBILIS

L'Espagnol Carlos Garrido signe à l'USM Alger pour un an (Club)

L'entraîneur espagnol Juan Carlos Garrido a signé mardi son contrat le liant à l'USM Alger pour une durée d'un an, en remplacement de Benchikha Abdelhak qui avait démissionné la semaine dernière, a annoncé le club algérois de Ligue 1 Mobilis sur sa page officielle facebook.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du président du Conseil d'administration Ahmed Arab, a indiqué la même source, soulignant que l'entraîneur espagnol dirigera sa première séance d'entraînement ce mercredi au stade Omar-Hamadi (Bologhine).

Agé de 54 ans, le nouveau coach de l'USM Alger connaît bien le football africain pour y avoir dirigé plusieurs grands clubs notamment le Al Ahly (Egypte) et l'ESS Sahel (Tunisie).

Le technicien espagnol a drivé également des équipes de la Liga dont Valence et Villarreal qu'il a conduit jusqu'aux demi-finales de la Ligue Europa en 2011. Pour rappel, Abdelhak Benchikha, avait annoncé le 9 octobre sa démission de son poste, deux jours après la défaite concédée en déplacement face à la JS Kabylie (1-0), à l'occasion de la 4^e journée du championnat de Ligue 1 Mo bilis de football.

L'USM Alger occupe actuellement la 12^e place au classement de Ligue 1 avec trois points obtenus lors du large succès contre le co-leader l'USM Khencela (3-0) samedi dernier au stade de Dar El Beida.

QATAR STARS LEAGUE

Madjid Bougherra signe un contrat de trois ans avec Al-Markhiya

L'ex sélectionneur de l'équipe algérienne de football A', Madjid Bougherra, s'est engagé pour trois ans avec le club d'Al-Markhiya, a indiqué mercredi le club qui évolue au Qatar Stars League.

L'ancien défenseur des Verts (41ans), a signé un contrat de trois ans avec Al-Markhiya SC en tant que premier responsable de la barre technique de l'équipe A.

Ce n'est pas la première fois que Bougherra dirige un club au Golfe.

Il a, entre-autres, été sur le banc de l'équipe réserve d'Al-Duhail (U23) entre 2017 et 2019, et avec laquelle il a remporté deux titres du championnat de la catégorie au Qatar. Il a également eu une courte expérience en tant que coach du Fujairah SC.

Son passage le plus remarquable reste néanmoins celui avec l'équipe nationale des joueurs locaux A', qu'il a conduit au sacre de Champion Arabe en décembre 2021 à Doha, et avec laquelle il a atteint la finale du CHAN 2022 le mois de janvier dernier en Algérie, avant de s'incliner contre le Sénégal lors des tirs au but.

APS

TOURNOI UNAF (JEUNES CATÉGORIES)

L'Algérie débutera face à la Tunisie le 13 novembre

La sélection algérienne native (2005/2006), entamera le tournoi de l'Union nord africaine de football (UNAF) prévu en Tunisie du 11 au 22 novembre prochain, face au pays hôte, le lundi 13 novembre, selon le calendrier de la compétition dévoilé ce mercredi par l'instance dirigeante du football maghrébin.

Cinq pays prendront part à ce tournoi de football de jeunes catégories. Outre l'Algérie et la Tunisie (pays hôte), trois autres pays seront de la partie: l'Egypte, la Libye et le Maroc. Le tournoi se déroulera sous la forme d'un mini-championnat, le premier à l'issue de la cinquième et dernière journée sera sacré vainqueur.

Programme du tournoi de l'UNAF (native 2005/2006) 1re journée (Lundi 13 novembre 2023)

Libye- Maroc

Tunisie- Algérie

Egypte: Exempte

2e journée (Mercredi 15 novembre)

Maroc- Algérie

Egypte- Libye

Tunisie : Exempte

3e journée (Vendredi 17 novembre)

Algérie- Egypte

Maroc- Tunisie

Libye: Exempte

4e journée (Dimanche 19 novembre)

Algérie- Libye

Tunisie- Egypte

Maroc: Exempte

5e journée (Mardi 21 novembre)

Egypte- Maroc

Libye- Tunisie.

Algérie: Exempte.

LIGUE 2 AMATEUR Report de la 4^e journée d'une semaine (LNFA)

La 4^e journée du championnat de Ligue 2 (Seniors et Réserve), programmée les 20 et 21 octobre 2023, est reportée aux 27/28 octobre, a indiqué mardi la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Cette décision a été prise à l'issue de la réunion qui a regroupé ce mardi au siège de la FAF, autour du président de la FAF, Walid Sadi, le président de la commission nationale des résolutions des litiges, les présidents des clubs de Ligue 2 et les représentants de joueurs, précise la même source.

Au cours de cette réunion, un groupe de travail, dirigé par la Fédération algérienne de football (FAF), a été mis en place pour assurer une "démarche commune", permettant le règlement des contentieux financiers des clubs, "devenus un lourd fardeau pour le football national", a indiqué un peu plus tôt, l'instance fédérale dans un communiqué.

Pour rappel, cette quatrième journée était initialement prévue la première fois ce mardi 17 octobre avant d'être ajournée aux 20 et 21 octobre et ensuite reportée une seconde fois d'une semaine.

A l'issue de la troisième journée, l'IB Khemis El Khechena et le MSP Batna (7 points) sont en tête du groupe Centre-Est, et l'ES Mostaganem (9 pts) est leader du groupe Centre-Ouest.

LIGUE 2 AMATEUR (MISE À JOUR/ 2^e JOURNÉE)

ASAM - NRBT fixé au samedi 21 octobre (LNFA)

Le match AS Ain M'lila - NRB Tleghma, comptant pour la mise à jour de la 2^e journée (Gr. Centre-Est), se jouera le samedi 21 octobre au stade Demmame Debbih à huis clos (15h00), a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA) mardi dans un communiqué. Profitant du report de la 4^e journée du championnat de la Ligue 2, programmée ce week-end, La LNFA a décidé de faire jouer ce samedi 21 octobre le match retard de la 2^e journée entre l'AS Ain M'lila et le NRB Tleghma. La rencontre aura lieu au Stade Demmame Debbih de Ain M'lila à huis clos à partir de 15h00", a indiqué la LNFA sur son site officiel. Prévue initialement ce week-end, la 4^e journée de Ligue 2 amateur (seniors et réserves) a été reportée d'une semaine (27-28 octobre). Cette décision a été prise à l'issue de la réunion qui a regroupé ce mardi au siège de la FAF, autour du président de la FAF, Walid Sadi, le président de la commission nationale des résolutions des litiges, les présidents des clubs de Ligue 2 et les représentants de joueurs. A l'issue de la troisième journée, l'IB Khemis El Khechena et le MSP Batna (7 points) occupent la tête du groupe Centre-Est, alors que l'ES Mostaganem (9 pts) est leader du groupe Centre-Ouest.

APS

CONTENTIEUX CLUBS - ENTRAÎNEURS - JOUEURS

Vers un accord consensuel de règlement amiable des créances (FAF)

Un groupe de travail, dirigé par la Fédération algérienne de football (FAF), a été mis en place pour assurer une "démarche commune", permettant le règlement des contentieux financiers des clubs, "devenus un lourd fardeau pour le football national", indiqué l'instance fédérale mardi dans un communiqué.



La décision a été prise au cours d'une réunion tripartite, FAF-Clubs-Joueurs et entraîneurs créanciers, tenue mardi matin et présidée par le président de la FAF Walid Sadi. "Saluant l'initiative de la fédération, les participants à cette rencontre sont parvenus à un accord consensuel de règlement amiable des créances, sur la base "selon le cas", en lui accordant un prêt remboursable.

Pour la mise en œuvre de cet accord, un groupe de travail dirigé par la FAF et composé des représentants des clubs, joueurs et entraîneur a été mis en place", précise la FAF sur son site officiel. La FAF s'est dite disposée à venir en aide aux clubs "selon le cas", en lui accordant un prêt remboursable.

"Chaque club concerné est invité à conclure le plus rapidement possible, des accords de conciliation avec ses créanciers. Pour sa part, la FAF est disposée à accorder un prêt remboursable aux clubs selon le cas, pour le règlement de la première échéance, en fonction des modalités conventionnelles", conclut le communiqué.

Il s'agit de la deuxième réunion programmée depuis l'élection de Walid Sadi, depuis son élection le 21 septembre dernier, après celle tenue le lundi 9 octobre avec les présidents et représentants des clubs de football professionnel de la Ligue 1 Mobilis, au cours de laquelle "un dialogue responsable et fructueux a été établi sur les questions liées au développement du football professionnel et de cerner les contraintes qui constituent un frein à l'évolution du sport".

DOMICILIATION DES MATCHS DE LA PALESTINE EN ALGÉRIE

Jibril Rajoub salue la décision de l'Algérie

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse et des sports palestinien Jibril Rajoub, a salué mardi la décision prise par les hautes autorités en Algérie d'accueillir les matchs, officiels et non officiels, de la sélection palestinienne de football entrant dans le cadre de la préparation aux éliminatoires de la Coupe du monde 2026 et de la Coupe d'Asie des nations 2027 et de prendre en charge tous les frais liés à ces événements.

"C'est une décision qui reflète la position inflexible de l'Algérie par rapport à la cause palestinienne, et qui intervient au moment où notre peuple est confronté à une agression raciste et un terrorisme, que l'humanité n'a jamais connu auparavant."

La position de l'Etat algérien et du président Abdelmadjid Tebboune sont à saluer, on le remercie infiniment pour ce geste", a déclaré à l'APS le dirigeant palestinien, joint par téléphone.

Dans un communiqué publié dimanche sur son site officiel, la Fédération algérienne (FAF) a annoncé la décision prise par les hautes autorités du pays d'abriter les matchs de la Palestine.

"La FAF , en exécution des directives des hautes autorités



du pays et suite à la demande formulée par le président Jibril Rajoub, a décidé d'accueillir en Algérie tous les matchs officiels et non officiels rentrant dans le cadre de la préparation de la sélection palestinienne de football aux éliminatoires de la Coupe du monde 2026 et de la Coupe d'Asie des nations 2027 et de prendre en charge tous les frais liés à ces événements", a précisé l'instance fédérale.

"Nous sommes toujours dans l'attente de la réponse de la Confédération asiatique de football (AFC) pour domicilier officiellement tous nos matchs en Algérie.

L'AFC nous a demandé de choisir un terrain neutre, d'où notre choix pour l'Algérie", a ajouté Rajoub, qui occupe également le poste du président de la Fédération palestinienne de football (PFA).

Et de conclure : "Je réitère mes remerciements au président Abdelmadjid Tebboune, qui représente le symbole de l'unité de ce grand peuple frère, dont le parcours dans la lutte contre le colonialisme a inspiré d'autres mouvements de libération à travers le monde, y compris le mouvement Fatah et la révolution palestinienne.

Nous nous considérons comme un prolongement du Front de Libération nationale et du peuple algérien".

Aux qualifications de la Coupe du monde 2026, dont le coup d'envoi sera donné en novembre, la Palestine a hérité du groupe I en compagnie de l'Australie et du Liban.

Les Palestiniens débuteront en déplacement face au Liban, avant d'accueillir l'Australie le mardi 21 novembre éventuellement en Algérie.

NEWCASTLE : UN PSYCHOLOGUE RECRUTÉ

Un recrutement lié à la maladie de Sandro Tonali (23 ans, 7 matchs et 1 but en Premier League cette saison), qui a reconnu une addiction aux paris sportifs et qui devrait être sanctionné un an pour ses mises passées ? C'est fort probable. Ce mercredi, son club de Newcastle a annoncé l'arrivée du Docteur Ian Mitchell en tant que "directeur de la psychologie".

Le milieu de terrain italien étant d'ores et déjà suivi par des spécialistes en Italie, le nouveau renfort des Magpies arrive sans doute dans un objectif de prévention, afin que les mêmes problèmes n'arrivent pas à d'autres joueurs de l'effectif.

BARCELONE ROQUE N'A JAMAIS DOUTÉ

Recruté pour 61 millions d'euros (bonus compris), l'attaquant Vitor Roque (18 ans) va débarquer au FC Barcelone en provenance de l'Athletico Paranaense cet hiver. Longtemps courtisé par des cadors de Premier League avant de dire oui aux Blaugrana, le Brésilien n'a jamais eu le moindre doute sur sa décision finale.

"Si j'ai eu peur de ne pas signer au Barça ? Non, non, j'ai toujours eu la conviction que ce serait Barcelone, j'ai toujours eu cette volonté, cela a toujours été mon rêve. Donc il a toujours été clair pour moi que je voulais aller à Barcelone. Peu importe les autres offres ? Oui, oui, seulement le Barça", a assuré le jeune talent auriverde à l'occasion d'un entretien accordé au quotidien catalan Mundo Deportivo ce mardi.

MAN CITY LE MESSAGE CLAIR DE PHILLIPS

Incontournable avec l'équipe d'Angleterre, Kalvin Phillips (27 ans, 5 apparitions toutes compétitions cette saison) ne joue quasiment pas avec Manchester City. Après la victoire contre l'Italie (3-1), mardi, le milieu de terrain anglais a évoqué son avenir à court terme.

"En tant que joueur, j'ai toujours envie d'être sur le terrain... Je veux du temps de jeu et cela n'a pas été beaucoup le cas cette dernière année et demie. On verra ce qu'il se passera", a indiqué l'ancien joueur de Leeds pour Channel 4 Sport.

Pour rappel, Newcastle et Everton sont intéressés par sa venue dès cet hiver.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS



Édité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherbal

Directeur de publication
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction
Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknou - Alger TÉL. : 023.38.47.97 »
FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknou - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - FAX : 021.73.95.59
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président de la République décide de reporter sa visite à Djelfa suite aux derniers développements en Palestine occupée

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a décidé de reporter sa visite prévue dans la wilaya de Djelfa suite aux derniers développements survenus dans les territoires palestiniens occupés, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Suite aux développements dangereux survenus dans les territoires palestiniens occupés en raison de la poursuite des bombardements sionistes sauvages et dévastateurs contre la bande de Gaza, faisant des centaines de morts et de blessés parmi les enfants, les femmes et les civils sans défense, ciblant les édifices, les écoles, les mosquées et les



BOMBARDEMENT D'UN HÔPITAL À GAZA

L'Algérie condamne, dans les termes les plus forts, la frappe délibérée sur un hôpital dans la bande de Ghaza par les forces d'occupation sionistes (Présidence)

L'Algérie a condamné mardi, dans les termes les plus forts, la frappe délibérée perpetrée sur un hôpital dans la bande de Ghaza, par les forces d'occupation sionistes, faisant des centaines de martyrs et plusieurs blessés, indique un communiqué de la Présidence de la République. "L'Algérie

condamne, dans les termes les plus forts, la frappe délibérée sur un hôpital dans la bande de Ghaza, par les forces d'occupation, faisant des centaines de victimes et plusieurs blessés parmi les enfants du peuple palestinien frère", précise le communiqué. L'Algérie "appelle la communauté interna-

tionale, les organisations humanitaires et la conscience mondiale à intervenir immédiatement pour faire cesser ces actes barbares qui violent, de manière éhontée, le droit humain international et les valeurs humaines les plus élémentaires", conclut le communiqué.

ALGÉRIE-MAURITANIE

Attaf examine avec son homologue mauritanien les développements de la situation au niveau régional

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a reçu, mardi à Alger, son homologue mauritanien, Mohamed Salem Ould Merzoug, avec lequel il a examiné l'évolution de la situation au niveau régional, notamment les développements dangereux en Palestine, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en marge des travaux de la réunion ministérielle des pays Afrique-Pays nordiques abritée à Alger, "les deux parties ont exprimé leur grande satisfaction quant à la dynamique des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères". M. Attaf et son homologue mauritanien ont passé en revue les prochaines échéances bilatérales à différents niveaux, ainsi que l'évolution de la situation au niveau régional, notamment les développements dangereux auxquels fait face la cause palestinienne, suite à l'agression sioniste barbare dans le bande de Ghaza, ajoute le communiqué. La rencontre a également porté sur "la situation fragile dans la région sahélienne en proie à des défis imposés par les crises politiques et sécuritaires dans cet espace", selon la même source.

ALGÉRIE-LIBYE

M. Attaf reçoit le chargé de gestion des affaires au ministère libyen des Affaires étrangères et de la Coopération internationale

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a reçu, mardi, le chargé de gestion des affaires au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale au sein du gouvernement d'union nationale de Libye,

Taher Al-Baour, et ce en marge des travaux de la réunion ministérielle Afrique-Pays nordiques qu'abrite l'Algérie, indique un communiqué du ministère. Les entretiens entre les deux parties ont essentiellement porté sur "les relations de fraternité et de coopération qui

lient les deux pays et les deux peuples frères, ainsi que les derniers développements sur la scène libyenne", précise la même source. A cette occasion, M. Al-Baour a exprimé la reconnaissance du gouvernement de son pays pour l'élan de solidarité fraternelle de l'Algé-

rie, lors des inondations qui ont dévasté les régions de l'Est de la Libye, saluant la position immuable de l'Algérie en soutien au peuple libyen et au processus politique conduit par les Nations unies, en vue de résoudre la crise dans le pays, lit-on dans le communiqué.

**20E SESSION DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DES PAYS AFRICAINS ET NORDIQUES
L'éducation au menu d'un panel**

Les participants au panel des jeunes Africains et Nordiques ont discuté mardi à Alger de l'éducation en Afrique et de la manière de renforcer la coopération afro-nordique, dans le cadre de la 20e session de la réunion ministérielle des pays africains et nordiques. Le panel a été modéré par le Commissaire de l'Union africaine en charge de l'éducation, des sciences, de la technologie et de l'innovation, le professeur Mohamed Belhocine, avec la participation de quatre panélistes représentant la jeunesse africaine et nordique. Avant de donner la parole

aux jeunes étudiants, M. Belhocine a déploré la diminution du taux scolarisation ainsi que la dégradation de la qualité de l'enseignement, où il est estimé par l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) qu'"en Afrique subsaharienne, 9 enfants sur 10 ne sont pas capables de lire et comprendre convenablement un texte". Il y a une question fondamentale à se poser sur la qualité de l'enseignement et le suivi des programmes des différents pays", a-t-il dit. Avant de s'inquiéter de la baisse du taux de scolarisation "qui doit interroger tout

le monde, car cet enfant peut être victime de toutes sortes de manipulation ou d'enrôlement dans des groupes terroristes ou de trafic de drogue ou d'humains". Du côté africain, Ketia, une jeune étudiante congolaise de l'université de Tlemcen a souligné l'importance de mobiliser un budget considérable à l'éducation ainsi que les ressources humaines afin de développer l'enseignement, permettre de faire un équilibre des connaissances et réduire les inégalités". Le panéliste camerounais, étudiant aussi à l'université de Tlemcen, a souligné l'impor-

tant d'avoir un système éducatif "inclusif et équitable" où toutes les composantes de la société civile ont accès à l'éducation, insistant sur la sensibilisation des populations communautaires où l'inégalité homme/femme est d'actualité et de fournir les moyens et les ressources matériels et humains aux populations à faible revenu. Du côté nordique, des étudiantes venues de Danemark et de Finlande ont fait un exposé sur le système éducatif de leurs pays respectifs, où une "combinaison théorie-pratique" est mise en place aux étudiants danois et finlandais qui "jonglent" entre les universités et les compagnies. Elles ont, par ailleurs, souligné l'importance d'avoir une stabilité dans le système éducatif, notamment avec l'évolution rapide du monde, afin de garantir la paix dans les sociétés, mais aussi la promotion d'une coopération afro-nordique.

A noter que les travaux de la 20e session de la réunion ministérielle des pays africains-pays nordiques, qui ont débuté mardi matin au Centre international des conférences Abdellatif-Rahal, se poursuivent l'après-midi à huis clos.

M. Attaf met en avant le plaidoyer du Président de la République pour les valeurs de dialogue face aux défis actuels

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a mis en exergue, mardi à Alger, les valeurs de dialogue qui sous-tendent le mécanisme de coopération et de concertation entre les pays d'Afrique et les pays nordiques, rappelant les plaidoyers du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la promotion de ces valeurs en tant que "meilleurs instruments pour la consolidation de la solidarité, de la coopération et de la cohésion face aux défis actuels". M. Attaf a entamé son allocution d'ouverture des travaux de la 20e session de la Réunion des ministres des Affaires étrangères des pays africains-pays nordiques, qui se tient au Centre international des conférences (CIC) Abdellatif-Rahal, en souhaitant la bienvenue aux hôtes de l'Algérie, auxquels il a transmis les salutations du président Tebboune et ses vœux de succès pour les travaux de la Réunion, saluant hautement la réunion du mécanisme de coopération et de concertation qui "a prouvé au fil des ans son efficacité et son efficience au gré des relations de coopération entre nos pays". Il a souligné qu'"étant exposé aux divisions, aux chocs et aux conflits, le monde a besoin de ce mécanisme qui repose sur les valeurs de dialogue, d'échange de vues et de confrontation des idées, des valeurs, a-t-il dit, que le Président de la République a toujours défendues en appelant à les promouvoir en tant que meilleurs instruments pour la consolidation de la solidarité, de la coopération et de la cohésion face aux défis actuels, qu'ils soient locaux, régionaux ou internationaux". Le chef de diplomatie algérienne a expliqué que "le secret de la relation privilégiée qui unit nos pays africains et les pays nordiques réside dans notre engagement commun et certain aux valeurs, aux principes et aux idées sur lesquels s'appuie l'Organisation des Nations unies (ONU) notamment la promotion des relations amicales entre les nations dans le cadre de l'égalité souveraine, du respect mutuel

et de la confiance partagée, ainsi que pour faire prévaloir le droit international dans l'interaction et l'échange entre les Etats et la conservation du droit des peuples à l'autodétermination et la contribution au règlement des crises et les conflits avec des moyens pacifiques". M. Attaf a saisi cette occasion pour rappeler et saluer "les positions historiques honorables des pays nordiques qui ont défendu les droits des peuples africains opprimés à l'autodétermination et qui se sont montrés solidaires avec les mouvements de libération en Afrique pour mettre fin au jug colonial, à la discrimination et à l'occupation étrangère des territoires".

Appel à un élan de solidarité pour aider la Palestine

Le ministre des Affaires étrangères a évoqué la situation tragique que vit le peuple palestinien dans les territoires palestiniens occupés, notamment dans la bande de Ghaza assiégée, condamnant les bombardements, au su et au vu de tous, faisant fi des règles humanitaires et des lois internationales". Il a, à cet égard, réaffirmé l'entièreté solidaire de l'Algérie avec les frères palestiniens, réitérant son appel à la communauté internationale pour un élan de soutien "urgent en faveur des opprimés et des persécutés, pour mettre fin à cette agression, œuvrer à la relance du processus de paix en vue de permettre au peuple palestinien d'établir son Etat indépendant sur les frontières de 1967 avec Al Qods pour capitale". L'Algérie appelle également, souligne M. Attaf, à "ne pas nier les faits irréfutables présentés devant la communauté internationale" à savoir que "la Palestine est occupée, qu'il y a sur ce territoire des droits légitimes que l'on ne peut contester et que le peuple de ce pays revendique ses droits légitimes conformément à ce que prévoit la légalité internationale en sa faveur de manière claire, ferme et sans aucune équivoque". Concernant la cause du peuple sahraoui toujours sous occupation, M. Attaf a

réaffirmé le soutien de l'Algérie au peuple sahraoui frère, attaché à son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination, au recouvrement de ses terres spoliées et au parachevement du processus de décolonialisation en Afrique, soulignant que la région du Sahel souffre des retombées de la pauvreté, de l'insécurité et de l'instabilité, suite aux nombreux changements constitutionnels mais cela n'entame en rien la volonté de mon pays de concourir à la surmonter par des moyens qui servent l'intérêt de la région en particulier et du continent en général". La rencontre traduit, selon lui, les aspirations communes à établir des ponts de coopération et de solidarité face aux défis croissants et aux menaces accrues pesant actuellement sur le monde entier, sur fond d'une situation préoccupante émaillée d'une division frappante, une tension croissante et une polarisation extrême". Il a rappelé dans ce contexte l'accentuation des conflits armés, l'exacerbation de la crise climatique mondiale, face à la recrudescence des menaces terroristes transfrontalières et transnationales, l'élargissement du fossé de développement entre les pays pauvres et les pays riches, et l'aggravation des épidémies et des catastrophes naturelles. Cependant, la complexité et la gravité de la situation "ne devraient pas entamer notre volonté et nos aspirations à un avenir prospère garantissant la sécurité, la stabilité, le développement et le bien-être de tous, sans exclusion aucune ni discrimination", a-t-il poursuivi, soulignant l'impératif de recourir à une réforme de l'ordre mondial pour mettre fin à la marginalisation des pays en voie de développement, à leur tête les pays africains, lors de la prise des décisions internationales, de manière à garantir "l'établissement de relations internationales équilibrées sur les plans économique et politique, des relations répondant aux aspirations de l'humanité tout entière".